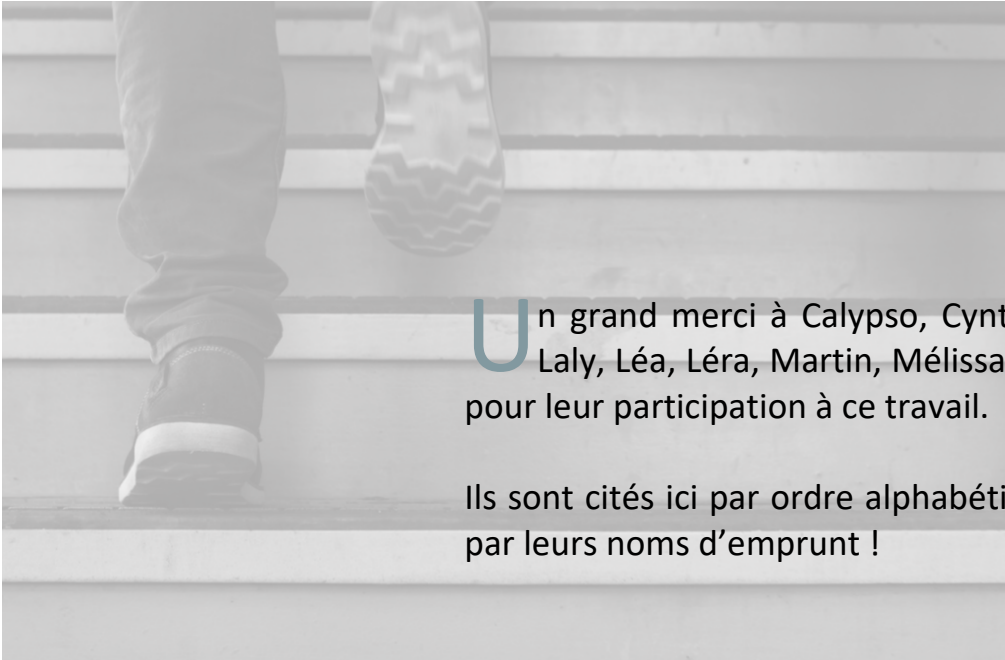




Le contrat Emploi d'Avenir à Villeurbanne : relectures d'expériences par des jeunes en poste

Avec la collaboration et le soutien financier de
la Ville de Villeurbanne



Un grand merci à Calypso, Cynthia, Houriaty, Ivy, Kelly, Laly, Léa, Léra, Martin, Mélissa, Patricia, Pierre et Pirez pour leur participation à ce travail.

Ils sont cités ici par ordre alphabétique et se reconnaîtront par leurs noms d'emprunt !



Sommaire

- 4 Introduction
Le contrat Emploi d'Avenir à Villeurbanne : relectures d'expériences par des jeunes en poste

- 6 1. Le parcours des jeunes rencontrés : un parcours par défaut
Un cursus scolaire plus subi que choisi
La question centrale des ressources monétaires, la formation mise à l'index
“Portrait de Calypso
Une connaissance par expérience des « jobs » difficiles
“Portrait de Pirez

- 10 2. Le Contrat Emploi d'Avenir : un contrat d'emploi, un contrat à venir ou un contrat d'avenir ?
De l'ambivalence du contrat d'emploi
L'impression d'être interchangeables
L'impression d'être des salariés de seconde zone
“Portrait de Cynthia
De l'espoir d'un contrat à venir
Des conditions pour un contrat d'avenir
En quête d'un contrat « normal »
Craindre de « repartir à zéro » ou de revenir « dans le même cercle »
L'accès à une formation qualifiante : un point de bascule
“Portrait d'Ivy

- 20 3. L'importance de l'accompagnement pendant le contrat
Les professionnels de l'accompagnement : supports ou instruments ?
Le rôle central de l'équipe et du tuteur
“Portrait de Mélissa
L'enjeu de la coordination

- 25 4. Ce qu'apporte le travail
Le sentiment d'être utile
Des effets forts sur l'estime de soi
Un sentiment d'appartenance à « d'autres mondes communs »
(Re)Connecter avec les attributs du travail
(Re)Trouver un esprit d'équipe
“Portrait de Léra
(Ré)Équilibrer les projets professionnels et personnels
“Portrait de Houriat

- 32 5. Se projeter
Une perception du marché de l'emploi entre lucidité et pessimisme
Devoir s'investir ici, devoir s'imaginer ailleurs
“Portrait de Martin
Un avis mitigé
Un refus de l'inactivité
“Portrait de Patricia
Un accès aux droits, une confrontation aux devoirs
Le coût de l'indépendance : apprentissages et déconvenues
“Portrait de Léa
Les impacts sur la vie personnelle

- 41 Conclusion



Le contrat Emploi d'Avenir à Villeurbanne : relectures d'expériences par des jeunes en poste

Engagée dans le dispositif des Emplois d'Avenir, la ville de Villeurbanne a souhaité effectuer une évaluation des effets du dispositif afin d'analyser le positionnement de la collectivité.

Cette évaluation s'inscrit dans le cadre des interrogations de la Ville en tant qu'employeur d'insertion. En effet, Villeurbanne s'est traditionnellement positionnée comme telle, et a poursuivi son engagement en recrutant 146 personnes en Emploi d'Avenir au 1^{er} janvier 2016. Ce niveau d'embauche témoigne de l'engagement de la collectivité dans ce dispositif.

Le dispositif des Emplois d'Avenir

Le dispositif des Emplois d'Avenir, voté par la loi du 26 octobre 2012, a pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, sans emploi, avec un niveau de diplôme de niveau IV (« niveau bac ») et connaissant des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi malgré un total de 6 mois de recherche d'emploi au cours des 12 derniers mois. Une priorité est donnée aux jeunes domiciliés en zone urbaine sensible (ZUS) et en zone de revitalisation rurale (ZRR).

Concrètement, les personnes sont embauchées pour une durée de un à trois ans par des associations, des collectivités territoriales, des entreprises, des structures d'insertion par l'activité économique. Le contrat est de droit privé, l'employeur percevant une aide financière (de 75% pour le secteur non marchand). Durant la durée de son contrat, la personne est suivie par un référent de la Mission Locale et par un tuteur choisi parmi les salariés de la structure employeuse. Au niveau national, 275 000 emplois d'avenir ont été embauchés dont 195 000 dans les collectivités territoriales (71% des embauches).

C'est dans ce cadre que la MRIE a travaillé avec la Ville. Elle a accompagné cette évaluation sur les volets qualitatifs et quantitatifs par la conduite d'entretiens auprès de jeunes en Emplois d'Avenir et par un appui méthodologique et réflexif sur la mise en place d'un questionnaire auprès de l'ensemble des jeunes concernés.

Quelques éléments méthodologiques

Concernant le volet qualitatif dont sont issues les données exposées dans ce document, la MRIE et la Ville se sont accordées sur une méthodologie répondant à la fois aux contraintes propres de la municipalité et aux exigences méthodologiques de la MRIE.



Dans un premier temps, afin de solliciter des personnes pour participer aux entretiens, la Ville a organisé une réunion d'information auprès des jeunes en Emploi d'Avenir. Sur 70 jeunes alors en poste, 60 ont pu être contactés. Lors de la réunion, 30 étaient présents et 21 se sont portés volontaires pour participer à la phase qualitative de l'étude.

Cette forte mobilisation est significative de l'implication des personnes qui sont venues à la réunion d'information. Nous avons appris par la suite, au cours des entretiens, que certains étaient venus sans savoir exactement de quoi il retournait. Nous avons appris aussi que nombre d'entre eux se sont organisés avec leur hiérarchie, parfois avec insistance, afin de participer à la réunion d'information, en comprenant immédiatement les enjeux.

Sur les 21 personnes intéressées par les entretiens, 11 devaient être rencontrées afin de réaliser les entretiens. En croisant un ensemble de critères (âge, sexe, ancienneté dans le contrat, type de poste occupé, lieu de résidence à l'embauche, niveau de qualification, RQTH), une première liste d'une quinzaine de personnes a été établie. Parmi elles, l'une s'est désistée, et deux n'ont pas donné suite à notre prise de contact. Au final, 12 personnes ont été rencontrées, dont deux en binôme.

Les entretiens, enregistrés et réalisés avec l'appui d'une grille d'entretien thématique, se sont déroulés pendant le temps de travail des personnes soit sur leur lieu de travail, soit dans une salle mise à disposition par la mairie, soit dans des espaces publics, tels des cafés.

Les enregistrements ont ensuite été retranscrits et analysés. Ce sont donc les entretiens qui constituent la matrice du document proposé. Il est à noter que les jeunes rencontrés se sont particulièrement investis dans l'entretien. Ils ont donné de leur temps personnel, la durée des entretiens dépassant bien souvent le temps convenu dans leur temps de travail. Ils ont donné aussi beaucoup d'eux-mêmes en se racontant ainsi.

Les entretiens ont aussi permis de construire des portraits de certains des jeunes rencontrés. Le lecteur peut les retrouver au fil du document. Ces portraits ne disent pas tout de leur parcours et de leur expérience. Par contre, ils donnent chair à l'analyse et peuvent inciter le lecteur à saisir en quoi l'Emploi d'Avenir s'inscrit dans une histoire de vie. Le temps du contrat n'est pas un temps en suspens, il prend sens dans un parcours.

Par souci d'anonymat, nous avons dû renoncer à rédiger des portraits pour tous les jeunes rencontrés. Bien que toutes les histoires qui nous ont été offertes soient pleines de sens, certaines étaient trop facilement identifiables pour risquer de les exposer dans le document. ■



1 Le parcours des jeunes rencontrés : un parcours par défaut

« Moi j'ai tout voulu faire très vite, et du coup... »
Patricia

Pour les enquêtés, c'est bien souvent une sortie prématurée et décevante du système scolaire qui les a obligé à se positionner précocement sur le marché de l'emploi. Dans ce paysage, le contrat Emploi d'Avenir apparaît soit comme une opportunité de casser cette spirale, soit comme une poursuite de ce parcours subi ; l'enjeu des formations qualifiantes et des projets professionnels opérant la bascule entre l'une ou l'autre de ces deux voies.

Un cursus scolaire plus subi que choisi

Si les enquêtés ont des parcours divers, il y a donc un point de convergence : le rapport au parcours scolaire a été conflictuel. Les raisons sont aussi multiples que les parcours. Pour certains, il y a eu un décrochage dès le collège, pour d'autres des orientations, réorientations incohérentes, d'aucuns encore ont été pris dans des difficultés personnelles ou des problèmes de santé qui les ont obligés à arrêter, suspendre leurs cursus :

« C'était vraiment par défaut. Je suis arrivé au collège, c'était un collège agricole, ça n'avait rien à voir. Et puis après je suis parti en seconde générale où je voulais basculer dans le sport. Et je me suis fait avoir. Ils m'ont dit d'aller dans l'agro-alimentaire, que c'est toujours un bac à prendre. Et puis voilà, j'ai arrêté. »
Martin

Quelles qu'en soient les raisons, le résultat est sensiblement le même, la grande majorité des enquêtés a un avis plus que mitigé sur l'institution scolaire qui déteint sur tout ce qui semble s'en rapprocher, comme les formations diverses qu'ils pourraient suivre maintenant. Surtout, ce rapport à la scolarité impacte leur rapport à eux-mêmes. Comme Pirez, beaucoup regrettent leurs parcours chaotiques :

« Voilà, moi franchement je regrette. Je ne le cache pas, je regrette. J'avais trop d'absences, j'allais à l'école quand j'avais envie. »
Pirez

Ce regret peut se traduire par le sentiment de ne pas avoir été capable de suivre un parcours que d'autres ont pourtant suivi et se transformer en sentiment d'incompétence. Cette fausse croyance sur soi se cumule à la sensation d'avoir suivi une scolarité « par défaut » et d'être trop « adultes » ou pas assez compétents pour recommencer un cursus.

La question centrale des ressources monétaires, la formation mise à l'index

Les enquêtés ont conscience d'être assez peu armés concernant les diplômes requis mais ils perçoivent surtout l'urgence d'obtenir des ressources en propre. À cela s'ajoute une mise à distance de tout ce qui ressemble de près ou de loin au système scolaire ; attitude compréhensible au regard des expériences passées.

Ces deux éléments conjugués amènent les enquêtés à vouloir avant tout de l'emploi sans passer par de la formation ou alors par une formation de courte durée et rémunérée, notamment pour maintenir leurs acquis matériels (payer un loyer, etc.).

« Je n'ai pas l'esprit à faire une formation sur du long terme. Parce que dans mon esprit, si je suis prise après un entretien n'importe où, il faut que je casse ma formation. Je me suis donnée jusqu'à septembre pour la recherche d'emploi, si je n'ai rien en septembre je me lancerai dans cette formation qui est l'équivalent du bac. Parallèlement je chercherai encore du travail. »
Patricia



Et si certains sont prêts à se plier au passage par une formation, ils demandent des gages quant à leur employabilité à terme. En somme, une formation est possiblement envisageable à partir du moment où son objectif est identifié : obtenir un emploi rapidement.

“ Calypso

C'est un peu contrainte et forcée que Calypso a « *quand même passé le BEP [...] il me fallait un minimum de bagage vu que je n'avais pas eu mon brevet des collèges.* » C'est aussi pleine de déception qu'elle a poursuivi sa scolarité jusqu'au diplôme. Parce que la jeune femme avait des ambitions toutes autres ; elle voulait entrer en sport étude au lycée. Quelques problèmes de santé plus tard, la voici dans l'obligation de prendre une autre voie. Or ses résultats ont chuté et elle n'a aucune envie qu'il en soit autrement. Passé le temps de la déception, Calypso se retrouve avec ce BEP en poche, alors qu'elle n'en a rien à faire. C'est par une connaissance qu'elle commence à travailler dans un tout autre domaine en faisant des extras dans un restaurant :

« J'ai travaillé après le BEP, parce qu'il fallait que je bouge, que j'ai de l'argent, je voulais tout vite. La restauration, c'était bien un temps. J'ai fait une formation. J'ai eu mon brevet, enfin c'est un diplôme de restauration sommellerie. »

Mais le métier est usant, les horaires complexes, les employeurs brutaux. Calypso se tourne vers la Mission Locale. Elle connaît bien sa conseillère, elle la suit depuis la fin du collège, l'a aidée à financer son permis de conduire, et c'est d'ailleurs encore elle qui la suit actuellement. Elle lui propose un contrat aidé à mi-temps lui permettant de raccrocher avec son BEP. Elle occupe ce poste deux ans jusqu'à tourner en rond. Retour à la Mission Locale, retour aux petites annonces, elle trouve l'annonce de la mairie. Cela lui permet de rester cohérente avec sa formation initiale tout en changeant de poste et de conditions de travail. Elle découvre même qu'elle aime son métier, après l'avoir tant subi, l'avoir contourné en allant dans la restauration ; « *j'apprends. C'est le fait d'apprendre, tout le temps, et d'évoluer. Je sens que j'évolue parce que j'apprends des choses.* » Le temps du contrat, c'est aussi le temps durant lequel la jeune femme peut décohabiter et s'installer avec son conjoint à l'extérieur de Villeurbanne.

Il demeure pourtant une inconnue : Calypso n'a que peu de visibilité sur ce qui va se passer à la fin de son contrat. Parfaitement intégrée dans son équipe, aimant son travail, ses collègues et étant appréciée par eux, chacun envisagerait bien qu'elle puisse rester en poste. Calypso s'en ferait une joie. Elle s'est clairement épanouie dans ce poste, avec cette équipe. Mais elle le sait, son contrat n'a pas vocation à durer même si elle a vent d'infimes possibilités d'être embauchée. La jeune femme entame alors quelques recherches d'emploi. Elle observe régulièrement que son BEP semble insuffisant pour répondre aux offres :

« Là où j'ai fait la connerie, c'est que j'aurais dû continuer jusqu'au bac. Tout le monde me le disait, ma mère la première. Elle me disait « tu vas voir plus tard. » C'est vrai qu'après c'est un choix. Début janvier on a fait une formation avec la DRH où justement on passe les entretiens et où elle me disait que par rapport au poste et aux envies que j'avais, il fallait le bac. Elle m'encourageait à faire une formation pour passer le bac. Sauf que le fait d'aller à la fac, je me connais... La fac, 20h, le soir, je n'ai pas d'envie. Le fait de retourner dans ce schéma scolaire, ça me bloque vraiment. Après y'a d'autres solutions, la DRH m'en avait parlé, faut que je revois avec elle. La formation que j'aurais dû faire c'était celle-ci, mais plus tôt du coup. »

Calypso se dit qu'elle tentera de toute façon sa chance auprès de futurs employeurs si son poste actuel n'est pas pérennisé. Car la jeune femme appréhende particulièrement une chose, le chômage. Pour ne pas y avoir recours, elle envisage même de retrouver un emploi dans la restauration suite à l'Emploi d'Avenir :

« Malheureusement je pense que... C'est pas bien, hein ? Mais je pense que je prendrai le premier truc qui viendra. Ouais... » ■



Une connaissance par expérience des « jobs » difficiles

Cette équation entre le besoin de ressources et l'absence de qualification se résout bien souvent par l'obtention des emplois les plus difficiles à tenir. Parmi les enquêtés, nombreux sont ceux qui ont exercé des emplois précaires ; du service ou de la plonge en restauration traditionnelle, de l'emploi multitâches dans des *fast-food*, du travail de nuit, du gardiennage, de la sécurité, le tout à temps partiel :

« J'étais dans la vente, dans la restauration, j'ai des diplômes d'agent de sécurité, j'ai un BEP sanitaire et social. J'ai pas mal de choses qui n'ont rien à voir. Il fallait toujours se débrouiller du coup... »
Cynthia

Autant de jobs qui cumulent de faibles rémunérations, des horaires coupés et/ou complexes et, au-delà, des conditions de travail peu enviables. C'était le lot quotidien d'Houriati qui travaillait dans une chaîne de *fast-food* :

« Mac do, je ne sais pas si c'était parce que j'étais nouvelle, mais tu n'as pas de vie. Parce que tu ne sais pas quand on va t'appeler. Des fois je n'étais pas prévue, le manager m'appelait parce que quelqu'un manquait. En plus, là-bas, chacun faisait comme il voulait, tu ne présentes pas un billet d'absence, si tu n'as pas envie de venir, tu ne viens pas. Moi comme ça me faisait des heures sup, j'étais payée, donc chaque fois qu'on m'appelait, je courais, je ne disais jamais non. Donc je pense qu'ils avaient compris que je ne disais jamais non, donc ils m'appelaient souvent. Quand j'ai postulé aussi, je leur ai dit que j'étais disponible tout le temps, quitte à rentrer en taxi le soir. »
Houriati

Pirez, comme Calypso et bien d'autres, ont connu la restauration traditionnelle dans laquelle la tension est palpable, et plus encore pour les « petites mains » qui doivent être malléables, disponibles, opérationnelles et accepter d'incessants dénis de reconnaissance :

« C'est vrai, ça gueule beaucoup, ça gueule souvent beaucoup. Dans la restauration traditionnelle, ça gueule. Là-bas, le manque de respect... Ça gueule... On te parle comme ça et tu fais ce qu'on te demande. Mais je me suis habitué à ça. »
Pirez

Pour autant, bien qu'ils soient conscients de ce qu'ils ont expérimenté, plusieurs des enquêtés ont intégré l'éventualité de devoir le vivre à nouveau, une fois le contrat Emploi d'Avenir terminé. Ce n'est pas de gaieté de cœur mais ils n'ont pas vraiment le choix. Il faut encore et toujours avoir des revenus. Cette perspective est particulièrement brutale après le « sas » qu'a été l'Emploi d'Avenir. Certains évoquent leur intérêt pour le poste qu'ils occupent en rappelant que, pour une fois, ils ont des horaires corrects, un salaire décent. D'autres éléments, sur lesquels nous reviendront plus loin, expliquent leur intérêt pour le poste. C'est d'ailleurs toujours avec un peu de gêne, souvent en cours ou en fin d'entretien, que les avantages purement matériels, comme avoir une journée continue de travail et non pas deux heures de travail le matin, deux heures le soir, sont signalés. Il semble qu'il y ait une précaution à prendre pour signaler que cet emploi c'est aussi une qualité de vie retrouvée, comme si la suspicion de « profiter » d'un « bon poste » planait toujours sur eux.

Ainsi, retourner dans l'emploi précaire est un non-choix. Et ils sont prêts à retourner dans cette spirale en toute connaissance de cause pour subvenir à leurs besoins. La formation en vue d'obtenir de meilleurs postes est très loin à l'horizon. Il faut déjà payer le loyer demain, puis le mois prochain. Une formation peut-elle payer un loyer ?

« Je ne suis pas contre non plus mais faire deux ans de formation, pour moi c'est mort. Souvent on me parlait du CAP, mais le CAP pour moi c'est mort. C'est trop et puis... [...] Le problème c'est qu'on est toujours dans un petit cercle entre le personnel et le professionnel. C'est compliqué de se dire « je vais repartir en CAP, j'ai un loyer à payer, j'ai tout à faire. » Des fois je me dis que c'est mieux de travailler. »
Martin



Pirez

C'est après avoir vécu 4 ans et demi en Hollande que Pirez arrive en France avec ses deux frères. Il a alors 15 ans et demi et s'il parle parfaitement le portugais et le hollandais, il découvre le français. En fait, il découvre tout un pays et la fratrie doit se serrer les coudes pour s'adapter :

« Je suis arrivé en mai 2006. On est arrivés tous seuls. On avait de la famille, au début on était à l'hôtel. À l'Appart'hôtel, on est restés quand même 4, 5 mois à l'hôtel. Après, comme on était jeunes, on a été suivis par une assistante sociale. On a été placés dans un foyer de jeunes parce que j'avais 15 ans, 15 ans et demi, avec mon frère. Et le plus grand il a été dans un studio. Mais on se voyait tous les jours. Après on a été placés au collège, lycée. Voilà ! »

Pirez arrête ensuite le lycée, maîtrisant le français. Pour autant, en quittant le lycée, le jeune homme ne sait pas quoi faire. Il cherche un lycée professionnel pour ne pas rester inactif :

« Pour ne pas rester un an sans rien faire à la maison et tout, je me suis démerdé. J'ai trouvé un lycée, j'y suis allé avec mon CV, ma lettre de motivation et tout ça. Je suis allé voir la direction et j'ai demandé, je cherchais un lycée et c'était tout rempli. Y'avait plus de places malheureusement. Mais ils m'ont dit qu'il y avait une place dans la métallerie. Je n'aimais pas. C'était pas ce que je voulais faire au début. Mais je suis rentré quand même pour ne pas rester sans rien faire. Je me suis dit pourquoi pas, on a qu'à essayer ! Je suis resté deux ans là-bas, j'ai fait mes deux ans. »

Avec ce diplôme en poche, Pirez semble avoir toutes les cartes en main. Or, la métallerie, ce n'est toujours pas son truc et comme il faut qu'il ait des revenus, il commence à travailler dans des restaurants. Au départ, il fait la plonge dans les arrières salles et de fil en aiguille, il aide les cuisiniers. Il trouve ce qui lui plaît. Peu importe la rudesse du métier, les invectives des chefs cuisiniers, les horaires tardifs, Pirez aimerait travailler dans ce milieu mais avec les diplômes appropriés.

Il cherche donc un patron pour débiter un nouveau CAP. C'est chose faite et il se lance dans deux nouvelles années d'étude. Mais il ne va pas jusqu'au bout. Il est tout juste majeur, un peu livré à lui-même et les cours théoriques, ça n'a jamais été ce qu'il préférerait. Le CAP interrompu en cours de route, il retourne travailler en cuisine malgré tout puis trouve des emplois dans différentes structures. D'abord un hôpital, puis une école. Dans celle-ci, il reste plusieurs mois et, par un concours de circonstances, il devient quasiment gestionnaire de la cuisine :

« Je faisais à manger là-bas, j'étais tout seul en cuisine. [...] Ça ne se passait vraiment pas très bien. Et je faisais pas mal de choses quand même, je faisais à manger, je nettoyait la cuisine, je faisais la vaisselle, je nettoyait les salles des enfants, le linge, c'est moi qui le faisais aussi. Je faisais tout ça, ouais. Les petites chambres et tout, c'est moi qui faisais carrément tout. Je suis resté 5, 6 mois après je suis parti. »

Déjà inscrit à la Mission Locale, c'est là qu'est évoqué l'Emploi d'Avenir. Il postule parmi une dizaine d'autres jeunes et il est pris pour le poste. Ce contrat, c'est l'opportunité d'avoir un emploi stable dans des conditions enfin décentes. C'est aussi la possibilité de pouvoir aller au bout du CAP jusqu'alors abandonné. Enfin, c'est aussi l'occasion pour Pirez de penser à un changement de statut. Alors qu'il enchaîne les titres de séjour depuis son arrivée en France, il dépose une demande de nationalité française. En 7 mois, c'est chose faite, Pirez obtient la nationalité.

Très apprécié et soutenu par l'équipe dans laquelle il travaille, Pirez, comme ses collègues, se verrait bien rester dans ce poste. Tous les éléments se sont peu à peu emboîtés pour former un horizon enfin stable et serein. Pourtant, rien ne présage de ce qui va se passer ensuite. Pirez se fixe des objectifs, et avance pas à pas. Il y a d'abord les dernières épreuves du CAP. Son équipe et sa responsable endossent les rôles de coaches, suivant et relisant chacun des devoirs qu'il doit rendre. Puis il y a la suite, l'après Emploi d'Avenir :

« Après on verra pour la suite. Si jamais je n'ai rien ici, vraiment rien, je vais devoir me débrouiller, comme j'ai toujours fait. Je vais chercher du travail. Là-dessus, je ne m'inquiète pas. Si je n'ai rien ici, faut juste que je m'accroche pour avoir mon diplôme. Voilà. Parce que j'aimerais bien rester ici, après si je n'ai vraiment pas le choix... » ■



2 Le contrat Emploi d'Avenir : Un contrat d'emploi, un contrat à venir ou un contrat d'avenir ?

« Pour elle (*sa mère*), je suis fonctionnaire et je travaille à la mairie. Elle sait que je suis en CDD, ça elle l'a compris mais le nom de mon contrat elle ne comprend pas trop. »
Hourati

Parmi les points d'unanimité autour du contrat, il y en a un qui pose de manière pragmatique le paysage ambigu dans lequel les enquêtés sont placés. Il peut se résumer par l'expression présente dans plus de la moitié des entretiens : « *Trois ans, c'est pas rien.* »

Cette seule expression décrit des constats contradictoires, souvent dans le même récit. Trois ans, ce n'est pas rien en termes d'opportunité et d'expérience. Léa rappelle que c'est une chance pour elle d'obtenir un tel contrat, Calypso souligne que cela sera significatif dans son CV. Et, simultanément, les jeunes femmes, tout comme Pierre, précisent que trois ans ce n'est pas rien non plus au sein d'une équipe, dans un poste alors qu'il n'y a aucune perspective envisageable :

« À la limite, un CDD de trois mois on ne vous garde pas. On se dit c'est pas grave, c'était que trois mois. Mais là, c'est trois ans quand même. Et trois ans c'est quand même beaucoup. »
Pierre

De l'ambivalence du contrat d'emploi

Pratiquement tous les jeunes enquêtés ont connu des CDD dans leurs parcours professionnels, ils savent ce que c'est. On pourrait alors opposer que ce constat de la durée limitée du contrat concerne tous les CDD et ce quelle que soit leur durée. C'est ce que font d'ailleurs certains des enquêtés.

Or, il s'agit là d'un contrat Emploi d'Avenir dans des secteurs de la fonction publique. C'est dans ce contexte très spécifique que des ambiguïtés prennent racine.

L'impression d'être interchangeables

Par exemple, alors que la plupart des enquêtés ont connu des emplois peu qualifiés où ils étaient effectivement interchangeables, ce sentiment éprouvé à nouveau est ressenti comme un mépris, un manque de reconnaissance. Il devient difficilement acceptable car le contrat et ses conditions laissent supposer que, pour une fois, les personnes embauchées étaient importantes au point de bénéficier d'un accompagnement et d'une formation sur-mesure. Elles n'en attendaient pas tant dans leurs emplois précédents :

« Alors moi au début j'ai eu du mal. Parce que le système Emploi d'Avenir, ça a été répété, dit, c'est que les entreprises se devaient d'embaucher suite à ça puisqu'ils nous ont formés pendant trois ans. Et à la Ville, ça se fait pas ou très peu. Et c'est dommage parce qu'on fait le même métier qu'une autre personne, je fais le même métier que la dame qui était là avant. Et c'est vrai qu'on se considère un peu comme... On est là mais concrètement, on est un peu des merdes. Parce que concrètement ça nous fait évoluer, on apprend sur nous, pour moi y'a plus de positif que de négatif mais y'a aussi ce côté-là où « ok on est là pendant trois ans, mais après rien ». C'est un autre Emploi d'Avenir qui prend la place et c'est un peu à la chaîne. J'ai deux autres collègues Emploi d'Avenir qui le vivent mal ça. Au tout début ça faisait débat avec les collègues qui sont embauchés à la ville. Les midis on se réunissait et le débat c'était le statut des Emplois d'Avenir. C'est maladroit mais en même temps c'est vrai. »
Calypso



S'ajoute à cela que la quasi-totalité des postes occupés en Emploi d'Avenir répondent à de vrais besoins soit qu'ils correspondent à un poste gelé faute de financements suffisants, à un poste habituellement occupé par des vacataires ou encore qu'ils offrent la possibilité de créer un poste qui n'aurait pu l'être sans les subventions. Les enquêtés sont au fait de ces situations :

« Ici, j'ai fait trois ans, déjà t'arrives, tu prends un poste de titulaire. Nous, normalement, on devrait être là en plus. On ne devrait pas prendre le poste de quelqu'un qui manque. »

Kelly

Ils expérimentent aussi quotidiennement l'utilité de leur poste et observent qu'ils travaillent au même titre que leurs collègues qui ne sont pas en Emploi d'Avenir :

« Parce qu'on est sur un poste pendant trois ans et on sait que ce poste va être remplacé par un autre Emploi d'Avenir. Donc on se dit « pourquoi on nous remplace ? Pourquoi ils ne nous gardent pas ? On a été formés. »

Alors qu'un CDD, c'est un remplacement, on sait que la personne va revenir prendre son poste, que le poste il n'est pas à nous. Alors que là, on a toujours un petit espoir que ce poste-là soit à nous. »

Patricia

En parallèle, la porosité avec un CDD est telle pour ceux qui ne suivent pas de formation qualifiante lors de leur contrat, que certains, comme Cynthia, préfèrent considérer qu'ils sont « *en CDD, je ne suis pas en Emploi d'Avenir.* » Pour d'autres, l'appellation même d'Emploi d'Avenir met en exergue les insuffisances du contrat, sorte de « sous-CDD » qui ne dit pas son nom :

« Après les CDD, à part celui que j'ai fait d'un mois, y'avait toujours une perspective d'embauche derrière. Au moins une vraie perspective d'avenir. [...] C'est jouer sur les mots, mais c'est ça. »

Martin

L'impression d'être des salariés de seconde zone

Cette sensation d'être interchangeables et la précarité du contrat peuvent aussi se cumuler avec des représentations négatives ou condescendantes liées au statut de l'emploi aidé. Les enquêtés éprouvent alors le cumul de déni de reconnaissance auquel s'ajoute une difficile visibilité sur leur avenir :

« On est tous plus ou moins des espèces de nouveaux prolétaires, on est exploités en fait. Et moi au début je m'étais dit naïvement que « ben écoute t'arrives, tu travailles correctement ». Je pars du principe que j'ai signé un contrat, le contrat, je l'ai accepté. Donc je fais ça bien, quitte à faire un peu de zèle pour me dire qu'après

« bon, est-ce que tu veux bien Pierre prolonger ton contrat de six mois ? » Puis après de trois mois et encore après jusqu'à ce qu'ils me le pérennisent. Comme ça je ne suis pas titulaire mais je suis au moins contractuel et ça me fait une protection.»

Pierre

L'étiquette attribuée aux emplois aidés n'est pas uniquement imputable au contrat Emploi d'Avenir, ni à ses conditions d'exercice dans la ville de Villeurbanne. C'est une stigmatisation plus diffuse. Ce qui est intéressant au niveau de Villeurbanne, c'est que les conditions d'exercice compensent faiblement (ou du moins pour une minorité des enquêtés) la stigmatisation voire la concrétisent. Et cette même stigmatisation est nourrie par les préjugés des réseaux de sociabilités des jeunes enquêtés, voire par leurs entourages familiaux :

« Ma petite sœur on lui a proposé un Emploi d'Avenir alors qu'elle a fait des études, qu'elle sort de stage. Et elle ne veut pas. Pour elle, c'est comme si on la redescendait dans ses compétences en fait. Alors que je suis sa sœur, elle voit bien que je suis en contrat d'avenir, je ne me considère pas bas comme elle l'imagine. Elle le sait, elle me le dit en plus « c'est pas par rapport à toi, quand je te vois, je vois une professionnelle, pas un contrat avenir. » Mais elle a quand même peur de cette étiquette. »

Houriati

Cette perception n'est pas partagée par tous. Par exemple, Martin considère l'Emploi d'Avenir comme « *un contrat de travail banal, c'est pas dévalorisant, c'est pas valorisant* » ce qui pose d'autres questions que la possible stigmatisation. Le contrat Emploi d'Avenir est un contrat spécifique, que se passe-t-il dans le temps du contrat pour que les personnes embauchées ne puissent pas percevoir les avantages qu'elles pourraient en tirer ?



Et si Martin conçoit les limites attenantes à son contrat, il ne le vit pas comme une mésestime personnelle mais comme une fatalité liée à la dégradation du marché de l'emploi :

« Ça fait cogiter en même temps. Enfin, je n'y pense pas tous les jours non plus. Mais on fait les mêmes choses qu'un travailleur normal, que la personne qui travaille à côté puis on n'est pas reconnu pareil. Après sans nous dire non plus qu'ils nous prennent pour n'importe quoi. C'est le contrat qui est comme ça. [...] Je ne pense pas que c'est une question de profil, une question personnelle, qu'ils se disent « ah ben lui, il doit être en Emploi d'Avenir ». C'est juste qu'aujourd'hui c'est le marché du travail qui veut ça. C'est pas un cas particulier, c'est vraiment le marché. »
Martin

Les manques de reconnaissance perçus par certains des enquêtés sont toujours nuancés. Ils peuvent être brutaux dans certains postes, auprès de certaines équipes :

« À la mairie ils nous embauchent parce que ça leur revient moins cher. Après dans l'équipe où je suis, ça dépend de comment ça les arrange. Des fois je devais être traitée comme une stagiaire et parfois je devais me montrer comme une vraie professionnelle. Au lieu de me mettre dans la case « je travaille en même temps que j'apprends », ils ont tendance à me mettre dans la case soit stagiaire ou alors dans la case vraie professionnelle. »
Laly

Mais ces situations ne sont pas majoritaires. Par contre, chaque enquêté sait qu'il « coûte » moins cher à la collectivité qu'un emploi en CDD et chacun sait qu'il ne bénéficie pas des mêmes avantages que les autres employés :

« Moi l'impression que j'ai, c'est que la mairie a pris plein d'Emploi d'Avenir parce que c'est l'État qui paie. Mais que même un petit avantage comme le CE (*Comité d'entreprise*), on n'y a pas droit. C'est comme si on disait « on ne débourse pas un euro pour vous. »
Léa

Ceci s'accroît encore quand les enquêtés abordent les conditions de travail des Emplois d'Avenir d'autres communes. Ils savent que les contrats sont plus avantageux. Ils savent aussi que moins de jeunes ont pu en bénéficier :

« Ne pas avoir droit au CE, on avait tous les boules quand même au départ, se dire « quand même je bosse à la mairie ». Tu t'attends à avoir un petit avantage, même si la mairie de Villeurbanne c'est pas là où y'a le plus d'avantages. Je crois que quelques-uns sont allés voir les syndicats et en effet le gars des syndicats ne trouve pas ça normal non plus. Y'a d'autres mairies où ça ne se passe pas comme ça. C'est propre à Villeurbanne. Je me souviens que ceux qui étaient Emplois d'Avenir à Corbas avaient droit à tout, comme un fonctionnaire normal. À Villeurbanne, y'a un statut peut-être juridique, Emploi d'Avenir et fonctionnaire. [...] Surtout que je pense que plein d'Emplois d'Avenir sont dans le même cas que moi. On sort d'emplois vraiment pas sympas, donc ça peut faire du bien pendant trois ans d'avoir un travail où t'apprends plein de choses et d'avoir deux, trois avantages à droite à gauche. »
Ivy

Simultanément, la plupart rappellent qu'ils ne pouvaient pas être employés sur le poste qu'ils occupent s'il n'y avait pas eu l'existence de ce type de contrat. Ce sont bien souvent les mêmes enquêtés qui témoignent de ce paradoxe :

« Puis concrètement, faut remettre les choses à leur place. Sur ce poste-là, que ce soit moi ou les autres, on n'a jamais été sur un poste comme celui-ci, donc c'est ce contrat-là qui nous emmène là. Donc à un moment donné, faut arrêter de cracher dans la soupe. »
Calypso

S'ils n'étaient pas employables, ils occupent pourtant aujourd'hui ce poste et pour la plupart d'entre eux, sans difficulté. Savoir que l'on est employé uniquement dans le cadre d'un dispositif, qu'est-ce que cela semble dire sur soi, sur ses compétences au regard de la société et vis-à-vis de soi ?



Cynthia

La première prise qui a permis à Cynthia de remettre de la cohérence dans son parcours, c'est le Service Civique. Elle considère que c'est ce qui l'a « sauvée » en lui permettant d'exercer enfin une activité qui l'intéressait. Car, depuis le lycée, la jeune femme suit un parcours par défaut, ou plutôt un parcours jalonné d'opportunités à saisir au coup par coup :

« Ben moi je ne sais même plus pourquoi je suis allée en BEP. Vous savez on a trois choix, j'avais mis secrétariat, comptabilité pour être sûre d'être prise quelque part. [...] C'était pas du tout ce que je voulais faire mais j'avais été refusée des deux autres. Je n'avais pas compris la différence entre un bac pro, un bac général. »

Le BEP en poche, Cynthia a rapidement travaillé. D'abord en décrochant un contrat dans la vente, domaine qu'elle n'aimait pas du tout. Elle a enchaîné puis alterné avec des jobs dans la restauration jusqu'à devenir un jour agent de sécurité, diplômée qui plus est :

« J'ai fait n'importe quoi. Si c'était à refaire, je ne passerais pas mon diplôme d'agent de sécurité par exemple. J'ai voulu travailler en tant que pompier volontaire. J'ai d'abord passé mon SSIAP, c'est agent de sécurité incendie, et après je me suis dit... J'ai connu quelqu'un qui avait une boîte de sécurité et qui m'a dit « ben vas-y, passe ton diplôme et je te fais bosser. » J'ai dit ok. Donc je suis allée à la Mission Locale, j'ai dit « je veux faire ça », alors que je ne voulais pas faire ça, c'était juste pour travailler. Et j'ai eu mon diplôme. C'était vite fait, c'était en 4 mois et après j'ai travaillé. C'est tout. C'était complètement nul, je m'ennuyais, j'en avais marre, je n'en pouvais plus d'être toute la journée, debout, à contrôler les gens parce qu'ils ont volé. C'était complètement nul. Je faisais aussi des concerts, tu ne peux même pas danser (*rires*). J'avais rien à faire là, même mes collègues me disaient « mais qu'est-ce que tu fais là ? T'as 18 ans, qu'est-ce que tu fous là ? » Ils me disaient tout le temps ça mes collègues, « faut pas que tu fasses ça, fais autre chose ». Je disais « oui, oui, je ferai autre chose plus tard. »

Plus tard est toujours trop loin et Cynthia voit se succéder des entretiens d'embauche qui ne donnent rien. Elle a tenté de répondre à des annonces de la Caf, de la Sécurité sociale, rien ne fonctionnait jamais. Et ce qui la dérange peut-être le plus dans tout ça, c'est qu'elle n'avait de « réponses positives que pour des boulots de merde comme le Mac Do... » Or, c'est par l'expérience que l'on se fait une image de soi... Puis il y a le Service Civique à Pôle Emploi. Cynthia prend ses marques, trouve sa place. Elle observe aussi que le marché de l'emploi n'est pas tendre avec les jeunes. Elle comprend le positionnement des recruteurs, leur frilosité à accorder leur confiance à une personne qui sort juste des études ou plus encore qui a arrêté ses études. Simultanément, elle sait plus que quiconque que les jeunes ont de sacrées potentialités. Elle va avoir l'occasion de le prouver avec le contrat Emploi d'Avenir, et de se le prouver notamment à elle-même. Parce que Cynthia n'est pas vraiment sûre de ses capacités.

Mais là encore, ça ne va pas se passer tout seul. Cynthia postule une première fois. Elle n'est pas prise. Il faudra attendre et postuler à nouveau :

« Je suis tétanisée, surtout ça, c'était un truc que je voulais. [...] Je ne savais pas comment le dire en fait. Ça leur a fait peur je pense la première fois, la deuxième fois j'ai compris, je me suis dit « on ne va pas la jouer *forcing* ». Je pense aussi que j'ai été appuyée derrière, comme j'ai été au Pôle Emploi, et qu'ils se connaissent tous, franchement j'ai été appuyée, c'est une certitude. »

La jeune femme a du mal à admettre que ce sont seulement ses aptitudes, et pas d'éventuels appuis, qui lui ont permis d'obtenir le poste. Elle a pourtant l'occasion de le montrer dans le poste qu'elle occupe. Ce dernier lui a d'ailleurs permis de « confirmer [sa] voie professionnelle », lui donnant le sentiment d'être utile. Or, elle ne sait toujours pas par quel bout elle doit attraper son projet en dehors de son poste actuel. Cynthia se sent tellement investie, est tellement présente à ce qu'elle doit faire qu'elle ne peut pas vraiment penser à l'après. Pourtant, elle sait que les trois années passent vite. ■



Dans la même idée, c'est le salaire qui est parfois questionné. Combien je vauX ? Combien valent les autres autour de moi ? Lorsque le différentiel est apprécié par certains enquêtés, un léger sentiment d'injustice commence à poindre. Comment se fait-il qu'une personne qui occupe le même poste que moi soit mieux rémunérée et/ou bénéficie d'avantages ?

« C'est le contrat en lui-même. Si simplement on nous avait fait un CDD de trois ans, on ne le prendrait pas comme là en étant qu'en Emploi d'Avenir. C'est fou hein ? Nos droits ne seraient pas les mêmes, le salaire ne serait pas le même. Faut dire ce qui est, l'être humain c'est l'argent ou le salaire, ce qui est normal. On nous aurait fait des CDD de trois ans en nous disant « voilà on vous donne la chance de faire des formations, de ceci, de cela mais on vous garde pas, c'est un CDD. », alors que là c'est un Emploi d'Avenir. »

Patricia

Ce sentiment d'injustice est rapidement tu par leurs parcours scolaires et l'obtention du poste *via* le contrat Emploi d'Avenir. Peu importe qu'ils occupent bien le poste, sans le contrat, ils n'auraient pas pu y avoir accès. C'est l'estime de soi qui est alors touchée.

Le malaise est plus présent encore lorsque certains des enquêtés sont confrontés à d'autres travailleurs, plus précaires, dont ils ont l'impression d'avoir pris les postes. Cela se retrouve notamment dans le secteur petite enfance où les enquêtés croisent, travaillent avec des remplaçants. Ces derniers étaient bien plus sollicités avant l'arrivée des Emplois d'Avenir :

« J'ai eu des retours de vacataires qui me disaient que depuis que y'avait les Emplois d'Avenir, elles étaient moins appelées. Elles, elles sont payées à l'heure, donc ça les embête, elles ont moins de travail. Donc vous imaginez quand on dit ça à une petite jeune comme moi alors que je vois des mamans qui galèrent à trouver du travail. C'est limite je me dis que c'est à cause de moi qu'elles ont moins de travail parce qu'à la mairie ça leur coûte moins cher. [...] Elles sont payées à l'heure, nous ils paient qu'un quart de notre salaire, le reste c'est l'État [...] Alors que moi je suis censée être formée et laisser aux vacataires leur travail. Je me sentais personnellement gênée quand les vacataires disaient ça. »

Houriati

Par contre, si cette impression de mise en concurrence entre précaires est connue par beaucoup, elle n'est pas pour autant dénoncée par tous, ni vécue comme une injustice faite à ceux qui ont des contrats plus malléables :

« On a pris le rôle des remplaçantes comme ils nous paient moins cher. C'est pris en charge par l'État et il doit y avoir 30% par la mairie. [...] Ça ne me dérange pas. »

Mélissa

De l'espoir d'un contrat à venir

Cette contradiction se poursuit dans l'alternance entre l'espoir d'être embauché et la certitude de ne pas l'être, comme précisé dans le contrat. Car tous rappellent qu'il leur a clairement été dit qu'il n'y avait pas de perspective d'embauche à la fin du contrat. Certains soulignent que cela leur a été répété dans l'exercice de leur poste, parfois lourdement.

Mais entre le contrat qui a été signé, ce qui leur est dit, ce qui est espéré par chacune des parties et ce qui se passe concrètement, les lignes se floutent encore un peu plus. Certaines personnes qui étaient en contrat Emploi d'Avenir ont été, finalement, embauchées. Pourquoi les enquêtés ne pourraient pas prétendre à cette infime possibilité ? Puis, dans les équipes, chez les conseillers Cap Emploi ou Mission Locale, l'éventualité d'une embauche est parfois évoquée. C'est là encore un espoir, non une garantie, mais quand l'espoir des uns fait écho aux espoirs des autres, on peut légitimement se dire que rien n'est joué d'avance.

Ainsi, tous les enquêtés savent que le contrat n'a pas vocation à être prolongé. Et tous les enquêtés espèrent que le contrat sera pérennisé. Cette croyance est parfois entretenue par l'équipe qui souhaiterait que ce soit possible :

« -Et y'a des possibilités ou on vous a dit non c'est que pour trois ans ?

-Non, mais je garde espoir, j'essaie. Ma directrice, elle est derrière moi, elle me pousse pour avoir mon CAP, parce qu'elle me disait que pour rester, pour travailler pour la ville faut avoir un CAP. Elle me pousse vraiment.

Après si j'ai mon CAP, je pourrais postuler, elle me dit que y'aura forcément de la place. »

Pirez



Elle peut même avoir été un des moteurs pour postuler aux offres d'emploi, motivation alimentée par des conseillers qui espèrent tout autant que les jeunes enquêtés :

« Mon conseiller m'avait dit « on ne sait jamais si y'a un poste qui se libère, si y'a un poste qui ne trouve pas preneur, on ne sait jamais. » [...] Pour moi c'était aussi un peu « je mets un pied dedans », puis si je force un peu la porte, une fois qu'on est dans la place. »

Pierre

À cet espoir se rajoute celui d'intégrer la fonction publique. Même si l'image en est parfois écornée, la fonction publique reste encore l'incarnation d'une forme de stabilité et de sécurisation de l'emploi. Au regard des parcours scolaires et professionnels des enquêtés, ces deux éléments ne sont pas négligeables. On « entre dans la fonction publique », et nombreux sont ceux qui cherchent la porte d'entrée hors concours externes. Il faut donc mettre un pied dedans, un pied dans la porte :

« On a déjà un pied dans la fonction publique. On se dit « si demain y'a une opportunité, un poste qui s'ouvre. On peut postuler en fait ! C'est légitime de postuler après ça dépend du service. »

Cynthia

Le contrat Emploi d'Avenir, bien qu'il relève d'un régime privé, incarne le fait de « travailler pour/à la mairie » et l'espoir d'intégrer cet univers de façon pérenne :

« L'Emploi d'Avenir c'est un tremplin. On a un pied dans ce monde-là, à nous de mettre le second pied. Et ça, on le fait tout seul. »

Patricia

Et pour ceux qui n'en attendent pas tant, ou qui n'ont jamais souhaité intégrer la fonction publique, le contrat Emploi d'Avenir, dispositif de l'État porté par la ville, demeure une valeur sûre en termes de conditions de travail et de débouchés. Les attentes existent donc :

« Surtout quand tu te dis « je vais être à la mairie, bon ça va, c'est un dispositif de l'État, je suis en service public, ils en ont recruté plein, voilà. On va me dire quoi faire, comment ». Non, du tout. »

Ivy

Des conditions pour un contrat d'avenir

« Maintenant il faut que je trouve un vrai travail, entre guillemets. »

Patricia

En quête d'un contrat « normal »

Le « vrai travail » de Patricia mis en exergue ou encore le « contrat normal » de Calypso évoqué plus bas, sont les deux faces d'une même pièce. Toutes deux cherchent à occuper une place reconnue socialement comme légitime, inscrite dans la norme en vigueur. Avoir un « contrat normal », c'est être reconnu comme un travailleur « normal ». Avoir un « vrai travail », c'est être reconnu comme un travailleur capable. Car, à travers le contrat aidé, plane toujours le doute sur la capacité de celui qui le contracte. En sortant du contrat aidé, les enquêtés entendent faire montre de leurs capacités, inversement en étant invariablement renvoyés vers ce type de contrat, ils sont renvoyés vers le statut de « semi-capables », pour ne pas dire d'incapables :

« J'ai toujours été sous des contrats aidés, donc du coup un contrat normal, sur un poste normal j'ai envie de dire, où y'a pas de restriction budgétaire. Je ne sais pas, je ne connais pas. J'ai envie de savoir. Mais en même temps, je n'ai pas envie de repasser des formations. Enfin, des formations pour un poste intéressant, oui, mais des formations en étant sous un contrat spécifique... »

Calypso

Dans le récit de Calypso, rejoindre la normalité des codes du monde du travail demande encore de passer des validations de sa capacité à le faire. L'expérience de l'Emploi d'Avenir, contrat aidé, peut ne pas suffire.



Le rapport à la formation apparaît là encore. S'il est bien souvent anxiogène en raison du parcours scolaire des enquêtés, il est surtout mis en question : est-ce que l'investissement dans une formation sera rentable ? Permettra-t-il d'accéder effectivement à de l'emploi ? Ou bien est-ce un hall d'attente dans lequel sont stockés ceux pour lesquels les emplois « normaux » ne sont pas atteignables au regard de l'état actuel du marché de l'emploi ?

Les enquêtés fonctionnent, comme tout un chacun, à l'intéressement et à la confiance. Quand leur est évoquée la reprise d'une formation, ces deux conditions ne sont pas toujours présentes. Il faut aussi prendre en compte que certains se sont déjà investis dans des formations, les ont conduites à terme et n'ont pas bénéficié d'un retour sur investissement. Plus encore, les formations suivies, peu qualitatives, ne sont pas vraiment reconnues et en sus de la perte de temps, les enquêtés ont engrangé une perte de crédit auprès des employeurs. D'autres aussi ont déjà occupé des postes pour lesquels ils n'avaient pas la formation requise. Quel est leur intérêt à s'engager dans un nouveau cursus qui serait pour eux une perte d'argent ?

Ces questionnements sont d'autant plus présents que, pour une grande partie des enquêtés, le rapport à la formation, à ses dérives, à ses déceptions est un rapport expérientiel. Ils savent de quoi il en retourne parce qu'ils l'ont vécu. Par respect pour eux-mêmes, ils ne souhaitent plus s'engager dans des voies sans issue qui leur sont vendues comme des passages obligés. Car le cumul d'expériences de formation sans intérêt ne fait que mettre à distance l'accès à l'emploi : il y a toujours une nouvelle formation à entreprendre pour être employable, toujours une étape supplémentaire. Ils observent pourtant leurs contemporains qui n'en ont pas fait autant pour occuper leur poste. Ils observent aussi qu'ils savent travailler quand les employeurs ont besoin d'eux, formés ou pas.

Craindre de « repartir à zéro » ou de revenir « dans le même cercle »

Ainsi, conscients de l'opportunité saisie avec ce contrat, gagnant un peu de confiance en eux, la plupart des enquêtés demeurent circonspects quant à leur avenir. En quête de stabilité, la durée des trois ans leur laisse goûter ce que ce pourrait être sans pouvoir leur en proposer les fruits :

« J'ai tellement peur de retomber dans la galère, de ne pas retrouver du boulot, tant que je n'aurais pas un emploi stable, j'aurais toujours cette peur. Parce que maintenant j'ai des responsabilités, j'ai un loyer à payer, j'ai des charges comme tout le monde, j'ai les impôts. Donc je me dis que je ne peux pas retomber au chômage, je ne peux pas retomber en maladie, je me l'interdis. »

Patricia

La peur de « repartir à zéro », de « retomber dans le même cercle » est récurrente, comme si le contrat avait été un coup pour rien :

« Normalement, on fait trois ans dans une entreprise et au bout de trois ans, on connaît le métier. Et eux, ce qu'ils veulent qu'on fasse, c'est qu'on postule comme vacataire. C'est comme si t'étais intérimaire. [...] Moi ça, ça ne m'intéresse pas. Je trouve que je retourne à zéro. »

Kelly

Ou alors une mise entre parenthèses :

« En gros travailler trois ans et dans trois ans, je reviens au départ. [...] On me l'a dit au départ. Le problème, c'est que ça revient toujours dans le même cercle, jusqu'à Pôle Emploi. »

Martin

Cette crainte est plus palpable encore pour les enquêtés qui sont au contact, dans le cadre de leur emploi, de personnes en situation précaire. L'effet miroir est anxiogène :

« Il y en a qui étaient en contrat aidé et qui se retrouvent aujourd'hui devant nous. C'est vraiment un miroir. »

Léa

« Du fait d'avoir galéré, je me suis accrochée coûte que coûte, les personnes qu'on voit en face de nous quand on les reçoit, je me dis « ben ouais, j'étais à sa place. » Donc... J'étais et je pourrais. »

Cynthia



L'accès à une formation qualifiante : un point de bascule

« Si on ne me donne pas une formation je ne vois pas trop l'intérêt. »

Laly

Ainsi, ce contrat reste une opportunité d'emploi en premier lieu. L'aspect formation, tremplin n'est pas envisagé par tous alors que c'est un pré-supposé du contrat. Pour autant beaucoup en voient vite l'intérêt. Or, selon les enquêtés, pour transformer cette opportunité en réalité tangible, nombreux sont ceux qui ont besoin de soutien :

« Alors au début, c'était très compliqué parce que je pensais être un peu plus accompagnée. J'en demandais peut-être un peu trop aussi. Je pensais qu'on allait plus m'orienter, encore plus m'aider pour trouver quelle formation je devais faire. J'ai eu très peur à un moment de partir sans faire de formation. »

Ivy

Léra considère même que le suivi d'une formation qualifiante devrait être introduit et accompagné comme une obligation reliée au contrat. Elle regrette de ne pas l'avoir compris plus tôt et que ça ne lui ait pas été présenté comme le pendant nécessaire à la bonne réalisation de son contrat :

« Avec ce contrat on a droit à toutes les formations, c'est déjà bien. Mais il nous manque l'explication. Par exemple, t'es là, ce contrat il te permet de faire ça, ça, ça. Après y'a aussi la Mission Locale, c'est très important, « voilà, t'as ce contrat pendant trois ans, mais t'as aussi des possibilités pour faire autre chose » ».

Léra

Ou encore Martin qui, fortement incité par Pôle Emploi à accepter ce type de contrat, s'attendait à ce que cette obligation soit reliée à une véritable mobilisation du côté des employeurs et services qui sont attachés au dispositif. Déçu, il ressent qu'il « *n'y a pas de vrai projet taillé (pour lui). Dire quand je suis arrivé « j'avais ça » et quand je partirai d'ici « j'ai tout ça. » Aujourd'hui y'a pas ça.* » Quitte à ne pas accéder à un emploi « non-aidé », Martin espérait qu'il bénéficierait d'un accompagnement sur-mesure, d'une mise à plat et au clair de son parcours, d'une mise en visibilité des possibilités qui s'offrent à lui.

Cette demande de soutien est à mettre en lien avec les ambiguïtés du contrat Emploi d'Avenir à l'inverse d'un CDD. Auparavant, les enquêtés n'attendaient aucun soutien du côté des employeurs. La promesse contenue dans l'appellation, les conditions du contrat induisent une attente supplémentaire qui n'est effective que pour une partie des personnes embauchées ; celles ayant bénéficié d'une formation qualifiante :

« C'est le fait d'être Emploi d'Avenir. Moi j'aurais signé un CDD sur un contrat simple, ok ça se termine là, c'était prévu. Mais le fait d'être sur ce contrat-là, y'a trop de polémiques autour de ça, on en parle trop. Le fait que tout le monde en parle, ça énerve les gens, y'a des gens qui vont revendiquer. »

Calypso

Les enquêtés rappellent que ce besoin, qui a été entendu comme une promesse, est empêché par le nombre de contrats :

« Ils auraient dû peut-être en prendre moins et à la limite assurer quelque chose derrière. Ça aurait été plus intéressant et plus dans l'avenir, le concret. Plutôt que de prendre plein de jeunes à la suite. Certes c'est une belle expérience mais au final... [...] Ce que je vais devenir après, j'ai l'impression qu'ils s'en foutent un peu. [...] Moi j'ai un peu cette impression qu'on exploite le système. La mairie de Villeurbanne, ils en ont pris plein (*des contrats Emploi d'Avenir*), ils ont cassé les records. »

Léa

C'est donc en partie le nombre conséquent de contrats proposés qui induit un manque de suivi des parcours. Là encore, les enquêtés sont partagés et ne dénoncent pas vraiment une insuffisance de la mairie, actant simultanément, comme Cynthia, « *qu'ils (la mairie) ont profité du système, ce qui est normal. Mais en même temps, ils ont sorti plein de gens de la galère* ». Cette perception nuancée est majoritaire, chacun prenant en compte les avantages pour tous et les contraintes pour chacun du choix qui a été fait en amont par l'employeur. Comme toujours, ce sont ceux qui bénéficient le moins



des avantages en termes de formation qualifiante et de projection dans leur évolution professionnelle qui sont le plus diserts sur ce manque de suivi. Ce qu'ils semblent en analyser c'est que dans ce type de contrat comme dans l'ensemble des dispositifs qui leurs sont proposés, ils sont toujours un parmi la masse des personnes à accompagner. C'est avec beaucoup de recul, un peu désabusés aussi, qu'ils constatent le traitement massif de besoins massifs, dans lesquels leurs devenir individuel ne peut pas susciter un intérêt particulier. D'autres rappellent aussi l'impuissance face à laquelle sont placés ceux qui doivent les accompagner, impuissance qui dépasse largement le cadre de la ville, du contrat mais reflète un malaise social, considérant, à l'instar de Martin que pour « *l'accompagnement, ils ne peuvent pas faire grand-chose non plus.* »

Par contre, les enquêtés ont noté qu'ils ont tous été incités à se renseigner sur les possibilités de formation, qu'ils ont même souvent été accompagnés et encouragés par leur tuteur pour découvrir le CNFPT. Là encore, plusieurs cas de figure se présentent. Il y a d'abord les enquêtés qui ont suivi de petites formations, plutôt centrées sur le savoir-être ou encore sur la réalisation de CV ou la conduite d'entretiens d'embauche. Les avis sont partagés même si les formations et ateliers consacrés à l'entretien d'embauche ressortent invariablement comme efficaces. Plusieurs enquêtés ont eu l'opportunité de suivre ce type de formation pendant ou juste avant d'intégrer leur poste en Emploi d'Avenir. Ils ont relevé à quel point cela leur a permis de se positionner face à un futur employeur, signalant par là-même leur sentiment d'illégitimité à prendre la parole, à poser leurs conditions, à instaurer une relation d'égal à égal pacifiée, dans laquelle ils ne se sentent ni en danger, ni en position d'obligé. C'est d'autant plus important pour eux que beaucoup ont « raté » des concours ou des postes suite à des entretiens d'embauche qu'ils ont mal vécus. Par exemple, Calypso perd ses moyens quand elle est dans cette situation :

« Cette formation-là (*sur les entretiens*) pour les prochains, je trouve cette formation juste bien. Y'a des questions qu'on peut poser à un employeur, je ne pensais pas. Par exemple, « depuis quand vous faites ça ? », s'intéresser à son entreprise, en parler en entretien, je ne savais pas qu'on pouvait se permettre ça en entretien. Bon, peut-être pas avec tout le monde... »

Calypso

À tort ou à raison, tous ne perçoivent pas l'intérêt de suivre de telles formations, considérant qu'il n'y a pas de formation qualitative », à l'instar de Martin. Quand ils en analysent le ratio coût-bénéfice, ils observent qu'ils perdraient du temps, de l'énergie, se disperseraient en suivant des formations non qualifiantes. Or pour bénéficier d'une formation qualifiante, les jeunes en Emploi d'Avenir doivent au préalable l'inscrire dans un projet solide, argumenté ou alors qui relève de l'évidence, comme c'est le cas avec les enquêtés qui sont dans le secteur petite enfance.

Car si les possibilités de suivre de « petites formations » sont grandes, les formations qualifiantes, pour être acceptées et financées, doivent faire l'objet d'une motivation importante :

« Ils ont toujours été clairs là-dessus la mairie, « on ne vous fait pas de la formation pour faire de la formation ». Si on avait une idée vague de ce qu'on voulait faire, ils ne vous finançaient pas. Il fallait avoir une réelle motivation pour faire une formation. Fallait être prêt à passer devant une commission et à expliquer pourquoi on voulait faire ça. Parce que moi je leur avais dit « proposez-moi des formations », « avec mon profil, qu'est-ce que vous me proposez ? ». Avant ce poste, je voulais faire un bilan de compétences, j'ai trouvé le poste donc je ne l'ai pas fait. C'est peut-être une erreur. Je voulais qu'on me dise par rapport à mon profil, qu'est-ce j'étais capable de faire, qu'est-ce que je pouvais faire. Voilà. »

Ivy

C'est alors l'accompagnement à la construction et à la maturation de ce projet solide qui manque.



Ivy

C'est en feuilletant les annonces à la Mission Locale qu'Ivy dénicher une offre pour un Emploi d'Avenir. Elle sait déjà plus ou moins ce que c'est, son conjoint lui en a parlé. Le jeune couple a un parcours semblable Tous deux sortent du système scolaire assez désillusionnés et débute leurs vies professionnelles par de petits jobs. Pour lui, c'est dans la restauration. Pour Ivy, c'est dans la vente en prêt-à-porter.

Rien ne prédispose Ivy pour ce type de poste. La jeune femme est allée dans un collège puis un lycée agricole et ce plus par hasard que pour poursuivre un projet professionnel :

« Y'avait l'option équitation (*rires*). Et je fais de l'équitation, j'ai fait du cheval avant de marcher. Y'avait cette option et j'avais une amie très proche qui était là-bas. Le fait d'être en internat, j'ai toujours voulu partir très tôt de chez mes parents par contre. Alors j'y étais très bien, y'avait pas de souci, mais j'ai toujours été comme ça, je voulais mon indépendance assez tôt. »

Ivy sort du lycée sans avoir eu le bac et surtout sans l'envie de retenter sa chance. Elle veut quitter la campagne pour se frotter un peu à la ville. Alors elle se lance dans une capacité en droit à l'Université, ce qui lui permet d'argumenter son départ à Lyon auprès de ses parents. Ils acceptent de l'aider financièrement, à condition qu'elle trouve aussi un petit job de son côté.

« Donc là j'ai enchaîné tout ce qui est petits jobs. J'ai fait beaucoup de vente en prêt-à-porter, chaussures. C'était plein de petits CDD, jamais de temps plein en plus. Et vu que j'étais autodidacte, pas qualifiée ni rien, j'ai découvert le monde du travail, tout simplement. Au bout d'un moment, on grandit, quand on a fait plusieurs boîtes, on se dit « ras-le-bol ». Puis j'avais envie de me reprendre en main un peu aussi. »

À cette période, les petits jobs prennent le pas sur la capacité en droit. Puis Ivy emménage avec son ami. Pris dans leurs jobs respectifs, le jeune couple s'en sort mais le prix à payer devient un peu trop lourd à porter. Leurs horaires sont décalés, les fins de mois souvent tendues et ils ne se projettent ni l'un ni l'autre dans les jobs qu'ils exercent. C'est le temps de la reprise en main, de la Mission Locale. C'est aussi le temps de la formation pour son conjoint qui trouve une école par ses propres moyens jusqu'à occuper un poste en CDI aujourd'hui. Ivy prend la suite et postule pour un Emploi d'Avenir. Elle est prise. Les débuts sont laborieux. Non pas parce qu'elle travaille trop mais parce que son poste est flottant. Ivy s'ennuie. Elle trouve que rien n'avance, pas plus dans son poste que dans la possibilité d'entrer en formation. Au bout d'un an, elle s'inquiète :

« Alors au début, c'était très compliqué parce que je pensais être un peu plus accompagnée. J'en demandais peut-être un peu trop aussi. Je pensais qu'on allait plus m'orienter, encore plus m'aider pour trouver quelle formation je devais faire. J'ai eu très peur à un moment de partir sans faire de formation. [...] Je pense que y'en a plein qui se sont faits avoir. Y'a énormément d'Emploi d'Avenir de Villeurbanne qui sont repartis sans formation. Et je pense que y'en a plein qui se sont faits avoir comme ça en fait. [...] Et c'est dommage parce qu'on se retrouve dans l'Emploi d'Avenir où on a un salaire SMIC, un boulot 35h normal et le deal c'est que normalement on te paie la formation que tu veux »

Comme toujours, la jeune femme se débrouille et trouve une formation. Elle travaille d'arrache-pied pour pouvoir l'obtenir faisant la médiation entre son emploi, les centres de formation et la municipalité. Mais cette formation coûte cher, son poste actuel n'est pas le plus adapté, Ivy se démène pour faire tenir l'ensemble. Puis, dans la dernière ligne droite, elle trouve une formation qui l'intéresse plus encore et qui s'accorde avec son poste. L'histoire se dénoue sans heurt, Ivy débute en fin de poste une formation en alternance ; elle peut alors poursuivre ce qu'elle a commencé dans son poste actuel et envisager un ensemble de possibles à venir. ■



3 L'importance de l'accompagnement pendant le contrat

« On n'est pas préparés à l'après. »
Pierre

Deuxième jambe du contrat, l'accompagnement fonctionne en articulation avec l'emploi lui-même. Il est assuré par la Mission Locale ou par Cap Emploi. À cet accompagnement central, s'ajoute celui du tuteur et de l'équipe qui est censé concerner plus spécifiquement le poste occupé. Dans les faits, les frontières sont plus labiles et nécessitent plus encore une orchestration pour donner cohérence à ces accompagnements multiples.

Les professionnels de l'accompagnement : supports ou instruments ?

Les entretiens auprès des jeunes enquêtés relèvent l'importance de l'accompagnement professionnel et social. Il influe clairement sur le sens et la cohérence donnés au contrat. Et cela se joue en amont de la prise de poste, dès les motifs d'entrée en lien avec la Mission Locale.

Il y a deux motifs d'entrée en contact : soit les enquêtés étaient déjà en lien avec la Mission Locale pour penser leur projet professionnel, soit ils se sont inscrits en Mission Locale en vue de postuler à une offre de contrat d'Emploi d'Avenir. Dès le départ la Mission Locale est envisagée comme un support de conseil ou comme un passage obligé.

- ➔ Quand c'est un support, cela implique qu'une relation soit construite avec un conseiller. Les enquêtés s'y réfèrent, le voient régulièrement, discutent avec lui des possibles. Il devient un allié, peut-être même que le conseiller lui-même se sent plus investi encore.

C'est ce qui se produit pour Laly, dont la conseillère est fortement engagée. Elles se sont rencontrées après que Laly n'ait pas obtenu le bac. La jeune femme s'est d'abord rendue à Pôle Emploi puis a été orientée vers la Mission Locale. Sa conseillère lui propose d'intégrer un dispositif de formation vers l'emploi :

« Après j'ai eu des rendez-vous avec ma conseillère, je lui ai dit que j'avais fait les stages et que j'avais entendu parler des Emplois d'Avenir. Je ne sais plus comment mais j'en avais déjà entendu parler. Et j'en avais parlé à ma conseillère, c'est pour ça qu'elle m'avait orientée dans une formation vers l'emploi, pour vérifier mon projet professionnel et pour que je fasse des stages pour pouvoir candidater. »

Laly

Ce temps long de la relation est aussi celui expérimenté par Mélissa : « *Je vais voir ma conseillère de temps en temps. Elle m'appelle de temps en temps pour voir comment ça se passe. [...] Une fois tous les six mois.* » Mélissa la sollicite aussi au besoin, pour des financements de formation. Et elle considère la Mission Locale comme une ressource pour « l'après » contrat, au cas où rien ne se présente à elle. Ce sont ainsi des relations éprouvées dans la durée et dans l'interconnaissance fine. Les enquêtés en sont d'ailleurs particulièrement reconnaissants et sous-èsent alors l'importance de la reconnaissance réciproque :

« Regarde, pour travailler ici, c'est la Mission Locale, donc... Je n'ai qu'à remercier donc. Sans la Mission Locale, je n'aurais jamais trouvé ça. Non mais sérieux, c'est un grand merci, je dois un grand retour à la Mission Locale. C'est vrai, sans la Mission Locale... C'est quand même trois ans et trois ans, c'est pas rien. »

Pirez

- ➔ Pour d'autres enquêtés, « *c'est le chemin inverse* ». Léa précise alors qu'elle s'est « *inscrite à la Mission Locale en sachant pourquoi j'y allais.* » En l'occurrence pour postuler à un Emploi d'Avenir. La Mission Locale devient un outil dans un parcours construit par des jeunes habitués à « se débrouiller seuls ». « *On est obligé de passer par eux en fait* » renchérit Léa. Même cas de figure pour Cynthia :



« J'ai oublié de vous préciser. Je suis allée à la Mission Locale parce que j'avais déjà mon Emploi d'Avenir. Je leur ai dit « je viens m'inscrire parce que j'ai trouvé ça. » C'est un peu bizarre mais... [...] J'ai pris l'offre sur Pôle Emploi, j'ai envoyé mon CV et du coup j'ai été retenue pour passer l'entretien. Une fois que j'ai été prise, j'ai dû aller m'inscrire à la Mission Locale pour justement qu'on ait un conseiller. »

Cynthia

En dépit de ce début très pragmatique, Cynthia modifie quelque peu son rapport à la Mission Locale par la suite. La jeune femme connaît bien le dispositif. Elle l'a sollicité quand elle est sortie du système scolaire, notamment pour bénéficier de formations. Puis elle s'en est écartée, se débrouillant seule. De retour dans le giron de la Mission Locale, ses attentes d'un accompagnement plus personnalisé refont surface sans trouver un écho suffisant :

« Moi je sais que j'aime bien être cadrée dans le milieu pro et le conseiller j'aurais voulu qu'il me suive à la trace quoi. Après il ne me connaît pas. J'y suis allée juste pour mon Emploi d'Avenir. C'est vrai que c'est compliqué. [...] Le conseiller on ne le voit pas, on le voit tous les six mois. C'était trois mois, six mois et un an.

Mais la Mission Locale est inexistante dans nos parcours. [...] Mais de moi-même je ne me permettrais pas d'aller à la Mission Locale parce que je suis déjà en emploi. Parce que y'a des jeunes qui n'ont rien. Je préfère leur laisser le créneau. »

Cynthia

Cynthia parle par expérience. Elle a fait partie de ces « *jeunes qui n'ont rien* » et qui, dans la logique de la jeune femme, doivent être prioritaires. A-t-elle à ce point conscience de la rareté des opportunités, du caractère précieux de l'accompagnement pour estimer qu'ils doivent d'abord revenir aux plus mal lotis, faute de pouvoir bénéficier à tous ?

Ainsi, de prime abord, la Mission Locale n'est pas forcément la pierre angulaire du dispositif, plusieurs ont trouvé l'Emploi d'Avenir par leurs propres moyens. Mais, rapidement, elle peut le devenir quitte à décevoir des enquêtés qui, au départ, ne souhaitaient pas de suivi spécifique. Par exemple, Léa s'étonne qu'on ne lui donne pas les clés pour faire fructifier son expérience en Emploi d'Avenir et ce ni du côté de la mairie, ni du côté de la Mission Locale :

« À la limite qu'il (*le conseiller Mission Locale*) ne me convoque pas souvent ça ne me dérange pas. Mais des fois quand je demande des conseils ou que je pose des questions à ma responsable et qu'elle ne sait pas, elle me dit « ben voyez avec votre conseiller. Il a plein de bonnes idées. » Ils pensent qu'on a des rapports réguliers, alors que pas du tout en fait. Peut-être que c'est la mairie, ou les personnes de la DRH qui leur ont dit qu'on avait un suivi régulier, je ne sais pas, alors que pas du tout. »

Léa

Le rôle central de l'équipe et du tuteur

Finalement, il semblerait que la part la plus importante de l'accompagnement au fil du contrat soit assurée par l'équipe accueillante et le tuteur. Cela va de soi en ce qui concerne le poste en lui-même. Mais c'est aussi le cas quand il s'agit d'accompagner, au quotidien, les enquêtés dans l'élaboration de leurs projets professionnels.

Les enquêtés sont, globalement, très satisfaits de leur relation à l'équipe accueillante. Cela participe même, nous le verrons plus tard, d'un des apports essentiels de ce qu'est travailler à nouveau. L'accompagnement, le soutien de l'équipe se perçoivent dans des signes faibles et pérennes. Pour Patricia, l'équipe se mobilise afin de l'aider à peaufiner son CV, sa lettre de motivation, en lui proposant des simulations d'entretien. Elle sait aussi que « *si demain j'ai un souci, je sais que je peux demander de l'aide. Je suis tombée dans un bon service.* » Quant à Pirez, il bénéficie lui aussi d'un tutorat multiple et qui dépasse le cadre de son poste. Il y a bien sûr son tuteur, très présent, mais il y a aussi sa responsable qui s'est mutée en coach en vue du CAP du jeune homme :

« Franchement, elle est tout le temps derrière moi. « Alors tu les as faits les devoirs ? Tu les as envoyés les devoirs ? J'ai envie de les voir les devoirs ». Toutes les semaines, et là je suis obligé de lui ramener avant que je les envoie pour vérifier que c'est bien fait. Elle me dit « chaque semaine tu dois faire un devoir, avant que tu l'envoies, je veux voir si tu l'as bien fait ». Elle me pousse. »

Pirez



Le soutien apporté par l'équipe est aussi une promesse. Il est essentiel le temps du contrat mais fait vœu de perdurer une fois les trois ans expirés. Calypso l'assure :

« J'ai la chance d'avoir une responsable extra. Je sais qu'elle fera tout pour ne pas me laisser sans rien après le contrat. Après... Moi je suis sur un poste gelé. J'ai la chance d'être sur un poste existant mais gelé. C'est pour ça qu'ils ont mis un Emploi d'Avenir dessus, pour les restrictions budgétaires. Mais ce poste-là, à la fin de l'année, ils vont voir s'ils peuvent le « dégeler », je ne sais pas si on dit ça comme ça ? Et moi je pourrais me positionner dessus, ce qui serait intéressant pour moi, clairement. Et moi je dis oui, un grand oui. Mais pour l'instant, y'a rien de fait, donc en attendant je vais chercher de mon côté du travail, avec l'aide de ma responsable. Je sais qu'elle va m'aider aussi. »

Calypso

Quand l'équipe fonctionne déjà bien, en amont de l'arrivée d'une personne en contrat Emploi d'Avenir, cette forme d'accompagnement est redoutablement efficace. Elle l'est évidemment moins lorsque l'équipe dysfonctionne et/ou lorsque la relation avec le nouvel arrivant est conflictuelle. Les relations avec l'équipe peuvent même, dans ces cas-là, déstabiliser les enquêtés, et pour certains leur faire penser qu'ils ne sont pas faits pour ce poste, et peut-être même pour aucun poste.

Il existe donc un besoin de préparation et d'accompagnement des équipes parfois elles-mêmes en difficulté ou mises en difficulté par l'arrivée d'un contrat Emploi d'Avenir :

« Je n'ai pas été maltraitée mais j'ai manqué d'explications. Je n'ai pas senti la protection de ma hiérarchie. Que j'ai raison ou que je me trompe, y'avait personne pour me dire « oui tu as raison », ou « non tu as tort ». Faut que ça se fasse par la hiérarchie, pas par les collègues. Si vous avez une collègue qui est là depuis 20 ans et qui vous dit « non là t'as mal fait », etc. mais qu'il n'y a aucun retour de la hiérarchie... Je vais le prendre un peu mal. [...] Après ça dépend des gens, y'a des gens qui s'expriment bien d'autres qui ne savent que crier. C'est difficile, sur ce point on peut rien changer, c'est pas des machines (*les collègues*) qu'on peut programmer. »

Léra

Dans les entretiens, cela ressort aussi lors de certaines situations dans lesquelles les impacts (contraintes et atouts) du handicap de la personne qui intègre l'équipe n'ont pas été travaillés avec et par l'équipe. C'est au jeune en contrat Emploi d'Avenir d'amener ses nouveaux collègues à se familiariser avec le handicap. Au regard de la place occupée par le nouvel arrivant, cela semble délicat, voire impossible.

Concernant plus spécifiquement le tuteur, son rôle apparaît comme crucial non seulement dans le cadre du poste occupé par les jeunes mais aussi pour pouvoir s'y référer au-delà de l'emploi quand il s'agit d'envisager les perspectives d'avenir.

Ce deuxième point n'apparaît pas chez tous les enquêtés. Si certains ont clairement pu solliciter l'aide, l'expertise et la réflexion de leur tuteur pour penser leur projet, les formations, ce n'est pas le cas pour tous les Emplois d'Avenir. Il y a ici une forme d'inégalité de traitement qui peut largement être comprise. Accompagner les jeunes en Emplois d'Avenir au-delà du poste qu'ils occupent ne relève pas du ressort des tuteurs. Pour les enquêtés, c'est une sorte de loterie.

Par contre, accompagner et soutenir le jeune qui intègre un Emploi d'Avenir correspond aux missions du tuteur. Sur ce point, le principe de la loterie semble se poursuivre et, cette fois, cela n'est pas intelligible. Certains tuteurs n'ont pas suivi la formation qui leur était proposée :

« Y'en a des formations pour les tuteurs mais il faut qu'ils soient obligés de la faire. La mienne n'a pas fait sa formation. »

Léra

Plus encore, certains enquêtés ont souligné que leur tuteur n'a pas eu le choix de l'être et qu'ils en ont été informés :

« Celle qui était ma tutrice a changé de poste, du coup on m'a désigné une nouvelle tutrice. Alors ça je l'ai appris après, mais on l'a obligée à être ma tutrice. »

Pierre



Mélissa

Mélissa a toujours plus ou moins su ce qu'elle voulait faire, ce qui n'a rien d'étonnant au regard de la cohérence de son parcours. Son BEP s'inscrit déjà dans un projet et elle l'alimente par un BAFA puis par des jobs pendant deux ans dans l'animation et dans des colonies. Elle fait alors toutes les tranches d'âge mais aussi différents centres. Elle connaît bien le quartier, elle y a grandi et elle était une de ces enfants dont elle s'occupe maintenant. Sa connaissance des réseaux lui permet de postuler et de passer d'un job à l'autre et Mélissa sait s'adapter, à chaque fois.

Au bout de deux ans, la jeune femme s'essouffle un peu. Il faut qu'elle continue à faire évoluer son projet initial. Quand elle s'inscrit à la Mission Locale, elle ne connaît pas les Emplois d'Avenir :

« Je savais qu'ils nous aidaient à trouver des postes, à refaire des CV. Je le savais par mes cousines, des personnes dans mon entourage qui y étaient inscrites. »

Un mois après s'être inscrite, il lui est proposé de postuler pour un Emploi d'Avenir. Elle ne s'attendait pas à une telle rapidité et, ravie, elle se lance dans le processus de sélection. Ravie, mais assez peu confiante ; Mélissa pense avoir raté son entretien. Pourtant, elle est prise et débute son poste :

« Dans mon ancienne structure je suis restée un an en remplacement en fixe d'une personne qui était en arrêt. Donc je n'ai pas du tout bougé. Ah non, attendez, on recommence depuis le début : j'ai eu ma semaine où je suis arrivée dans ma structure, j'ai eu ma semaine où j'ai un peu regardé et après j'ai été envoyée deux mois dans une autre structure en remplacement. Ils ne nous laissent pas le temps de nous... Ça c'est un problème, ils ne nous laissent pas le temps de nous adapter dans notre structure, de voir comment ça se passe... »

La jeune femme s'estime plutôt chanceuse. Non seulement elle n'a pas « *trop bougé* » mais surtout elle a apprécié les structures dans lesquelles elle a été. Elle sait que toutes ses collègues n'ont pas eu cette chance et, que cela se passe bien ou pas, elle connaît l'appréhension de tous les Emplois d'Avenir envoyés en remplacement, « *comment ça va se passer, ce qu'on va dire sur nous à la fin.* » Elle connaît aussi les horaires transmis d'une semaine sur l'autre, des changements de dernière minute. Or, ce que Mélissa met en lumière n'est pas tant sa capacité d'adaptation que le soutien des équipes dans lesquelles elle a travaillé. Lorsqu'elle passe pour la première fois son concours d'entrée dans la formation qu'elle désire, l'équipe qui l'entoure alors se mobilise :

« Elles m'ont fait des entretiens pour me mettre en situation. Mais comme je les connaissais, j'étais à l'aise. [...] Elles étaient à fond, elles attendaient toutes mes résultats. Elles m'ont bien aidé les filles, la directrice, l'auxiliaire, l'éducateur aussi. »

Pour cette première tentative, ça ne fonctionne pas. Mélissa a pourtant tout prévu jusqu'à compléter ses économies avec le soutien de la Mission Locale pour financer cette formation. Peu importe, elle recommence l'année suivante. Cette fois, ce sera sans la préparation dont elle a bénéficié l'année passée. Elle avait deux matinées par semaine comprises dans le temps de travail, « *je pense que c'est grâce à ça que j'ai eu les tests. S'entraîner tout seul, c'est...* » Et c'est surtout l'oral qui perturbe la jeune femme. C'est ce qui l'a pénalisée l'année précédente, « *trop stressée* » elle n'a pas su mettre en valeur tout ce qu'elle avait appris. Pourtant, elle a conscience que les années d'expériences déjà acquises sont un atout non négligeable.

Mélissa se dit d'ailleurs que ces années-là seront profitables, qu'elle ait ce concours ou pas. Même si elle se projette dans un projet professionnel au long cours, balisé par sa formation et l'obtention d'un diplôme, elle garde à l'esprit qu'elle pourra postuler aussi en tant que remplaçante ou qu'elle devra à nouveau se rendre à la Mission Locale pour consulter les offres d'emploi. Mais elle aura cette expérience en plus. Elle aura aussi ce qu'elle a patiemment construit pendant ces trois années ; son permis déjà, qu'elle a pu financer, des petites économies pour poursuivre son projet et aussi pour aider sa mère avec laquelle elle vit. ■

D'autres tuteurs, via la relation aux Emplois d'Avenir, ont pris conscience de leur besoin de recevoir des apports extérieurs afin de mieux manager leurs équipes :



« Ma responsable a fait des formations de management depuis qu'elle est avec nous aussi. Y'a eu des changements et un réel échange. » Ivy

Enfin, du côté des jeunes enquêtés, des questionnements et propositions apparaissent sur des points et des temps très précis du contrat. Du côté des manques perçus au niveau de l'accompagnement, certains se demandent, telle Léra, pourquoi les entrées et sorties du dispositif semblent si brutales, sans sas véritable pour accompagner les personnes. En dehors de la première réunion d'information à laquelle elle a assisté (lors de laquelle elle n'a pas tout saisi, ne maîtrisant pas encore la langue française) Léra n'a pas bénéficié d'un soutien régulier au fil du contrat. Elle se pose d'ailleurs la question de sa sortie du dispositif. Certes, elle dépendra encore de la Mission Locale pendant un mois, avant ses 26 ans. Elle verra alors plus fréquemment son conseiller, un peu perdu de vue lors du contrat. Mais quel sera le maillage entre la ville et son conseiller à la fin du contrat, au-delà du bilan ? Elle n'en sait rien et croit avoir entendu qu'il existait quelque chose, sans pouvoir en dire plus.

Cette mécompréhension est partagée par d'autres. Kelly a 27 ans, elle est suivie par la Mission Locale « jusqu'à la fin du contrat d'Emploi d'Avenir et eux, ils vont nous lâcher à la fin du contrat. » Ce qui la rassure, c'est qu'elle est suivie parallèlement par une éducatrice. Mais ce qui la rassure tout autant, c'est qu'elle suppose qu'il « y aura toujours un suivi. [...] Elle (une personne de la ville) a dit qu'après le contrat, y'avait des suivis. Et c'est ça que je voulais savoir, y'a des suivis par qui ? Parce que moi j'ai plus de 25 ans, donc c'est qui, quel suivi ? »

L'enjeu de la coordination

La fluidité entre les différents accompagnements s'apparente à une cohabitation en lieu et place d'évoquer la coordination qui serait peut-être plus opportune. Et les maîtres d'œuvre de cette cohabitation, ce sont les enquêtés :

« Tu poses une question, on te dit « ok moi je peux te dire ça, mais faut que tu demandes à cette personne à la Mission Locale ». La Mission Locale te dit « ok mais il faut que tu vois avec ta tutrice », et tu te trouves dans un truc... Pour une question des fois, c'est hyper compliqué. En fait quand je me suis mise en Emploi d'Avenir, je me suis dit « ça y est, on va un peu plus m'accompagner, on va un peu plus m'aider, j'en ai marre de me débrouiller toute seule, de me battre toute seule depuis toutes ces années, j'ai envie de souffler un coup. » Et en fait non. C'est pas grave, j'ai appris énormément de choses aussi. Je sais faire plein de choses maintenant grâce à ça aussi. Je n'ai pas peur d'aller demander à un centre de formation comment ça se passe, c'est combien, il me faut ça, il me faut ça. Alors qu'avant, quand on est un peu plus jeune, on a tendance à y aller avec des pincettes. Mais j'ai été surprise. J'ai mis une bonne année avant de me lancer à chercher ma formation. » Ivy

En dehors des bilans prévus par le dispositif, les enquêtés observent une coordination *a minima* entre leurs différents accompagnements. Ce sont eux qui font le lien, parfois péniblement, parfois pas du tout. Ils assurent surtout le lien au besoin, quitte à solliciter leurs divers accompagnants avec peu de cohérence.

Les enquêtés se sentent donc assez peu étayés, armés au cours de ces années. Cela peut limiter leur possibilité de se servir du contrat comme un tremplin, amplifier la déception et les faire basculer dans l'impression d'avoir un CDD au rabais. Cela concerne surtout ceux qui n'ont pas un projet bien construit et qui n'est pas construit pendant le contrat.

Pour d'autres, qui avaient un projet professionnel bien construit, une cohérence dans le parcours, ou qui ont trouvé leur voie grâce au contrat, ça ne pose pas question. Ils peuvent même construire leur projet avec peu de soutien puisqu'ils ont un objectif vers lequel tendre :

« Les idées doivent venir de nous en fait. Donc on peut demander à notre conseiller Mission Locale, mais il faut toujours que ça vienne de nous. Et moi c'est ce que je n'avais pas forcément compris au début. Sur le coup je me suis sentie un peu abandonnée, toute seule, à faire les démarches auprès des centres de formation. Puis au début on ne sait pas ce qu'on doit demander, ce que j'ai le droit de faire parce qu'on me dit que c'est trop cher, comment je dois me présenter, je suis salariée, je suis Emploi d'Avenir, c'est quoi en fait. Et là-dessus il a fallu se débrouiller tout seul. » Ivy



4 Ce qu'apporte le travail

Le contrat Emploi d'Avenir apporte un travail, c'est une chose. Mais qu'est-ce qu'apporte le travail ? Des revenus certes, mais pas que. C'est aussi un espace de reconnaissances réciproques (et aussi de dénis de reconnaissances), finement et pertinemment relevées par les jeunes enquêtés. Elles sont présentées ici sous la forme d'items permettant de saisir, même de manière incomplète, tout ce qui se joue pour les enquêtés et qui se cache sous une formulation sans éclat : « aller au travail ».

Le sentiment d'être utile

« On a l'impression qu'on sert à quelque chose. Juste on travaille quoi. »
Cynthia

En premier lieu, il y a le sentiment d'utilité. Souvent décriés quant à leur manque d'implication, d'investissement dans la vie sociale et/ou professionnelle, les « jeunes », et ici les jeunes enquêtés, témoignent de leur envie de « servir à quelque chose ». Cette envie peut même aboutir à demander à ce que plus de responsabilités leur soient octroyées. Ivy et ses collègues ont pris les devants pour ne pas être « *payés à rien foutre* » :

« Et moi, à partir de là, avec ma collègue on était d'accord, faire ça à 20, 21 ans, passer mes journées à ne rien faire, m'ennuyer, c'était hors de question. Ça j'aurais le temps de le faire quand j'aurais 60 ans, et encore, ça m'étonnerait. Ça nous rendait malades, ça nous rendait... On se sentait imposteurs. Être payés à rien foutre, pour moi c'était pas possible. C'est pour ça qu'on est allé demander, surtout que la responsable avait une surcharge de travail. On lui a dit « prends un moment, explique-nous comment ça marche ». Nous on ne pouvait pas faire un an de plus encore comme ça. »
Ivy

Le besoin de se sentir utile n'est pas qu'un souci altruiste. Lorsque notre utilité nous est renvoyée par notre entourage, ce qui nous est aussi renvoyé, c'est notre légitimité à exister, à agir depuis la place à laquelle nous sommes. Cela veut donc dire que l'on occupe une place, qu'elle est reconnue, nécessaire et que, par extension, nous le sommes aussi. À travers l'utilité, c'est sa légitimité à être qui apparaît :

« « Qu'est-ce que je peux faire ? », « Où est-ce que je peux être utile ? », c'était vraiment ça. »
Ivy

« Je ne me vois pas retomber au chômage, pour moi c'est hors de question. Je me l'interdis. [...] Pour ne pas tomber dans cette routine avec cette sensation de se sentir inutile. On ne sert à rien. »
Patricia

La perception qu'a eue Patricia de sa période de chômage peut paraître rude. On pourrait y opposer que les chômeurs ne perdent aucunement leur utilité mais que tout ce qu'ils font n'est pas reconnu socialement.

L'utilité est située à divers niveaux. Il y a, comme évoqué, le sentiment d'être utile au monde commun, mais il y a aussi le travail comme vecteur d'utilité de soi à soi, de soi à ses proches.

« C'est vraiment ce sentiment-là, d'utilité. Même pour moi-même, je n'aurais jamais pu, avec mon petit BEP secrétariat, avoir ce poste. Moi qui regardais les petites annonces après la restauration, je ne pouvais accéder à rien sans ce contrat. »
Calypso

« Mon Emploi d'Avenir en global, j'ai bien aimé parce que déjà grâce à ça j'ai pu trouver mon appartement, j'avais un revenu assez bien et assez stable. J'ai connu un milieu professionnel qui n'avait rien à voir avec Mac Do. Et moi justement qui appréhendais le côté trop adulte, trop vieux, ça m'a appris comme on dit, la civilisation (*rires*). Je ramène même des connaissances chez moi. [...] »
Hourciati



À la manière de cercles concentriques, le halo diffusé par les enquêtés touche leurs proches et s'insinue dans leur vie privée. Pour poursuivre avec les propos d'Houriati, les niveaux d'utilité s'enchevêtrent et influent sur l'entourage proche :

« Ça m'a servi à apporter des choses chez moi, parce que ma petite sœur était en grande difficulté. Elle était entre « est-ce que j'écoute ma mère qui est de l'ancienne époque ou est-ce que j'écoute ma sœur qui me ramène des choses qui viennent d'un endroit assez cadré ? ». Ça l'a beaucoup aidée. Je l'ai incitée à mettre ma nièce en crèche. Au final elle l'a mise, ma nièce a été super ouverte. C'était une enfant qui restait à la maison, elle ne connaissait que des adultes et je lui disais que c'était pas bien parce qu'elle allait aller à l'école et elle allait être toujours collée à la maîtresse. J'ai appris la psychologie de l'enfant, j'ai appris plein de trucs, j'ai préparé mon CAP. Pour moi, c'est le plus grand exploit de mon contrat d'avenir, comme je n'ai aucun diplôme, que je n'ai fait aucune étude. »

Houriati

Des effets forts sur l'estime de soi

« Si je regarde la vie que j'avais et la vie que j'ai en ce moment, y'a une grande, grande distance, d'ici jusqu'à la lune. »

Léra

En continuum du sentiment d'utilité, les enquêtés rappellent l'impact de l'emploi qu'ils occupent sur la perception qu'ils ont d'eux-mêmes. Cet impact est plus fort encore chez ceux qui exercent dans un poste qu'ils ne connaissaient pas ou qui ont débuté une formation :

« La meilleure chose qui me soit arrivée dans le contrat, c'est mon CAP. J'ai été capable de choses dont je ne me sentais même pas capable moi-même. »

Houriati

L'importance des effets du contrat sur l'estime de soi est à mettre en corrélation avec les dévaluations que les enquêtés ont à subir au cours de leurs parcours :

« J'ai réussi à gérer, j'étais contente de moi, « j'y suis arrivée ». C'était important pour moi, je m'étais beaucoup dévalorisée, je me disais que je n'allais pas y arriver. »

Patricia

« Moi je me disais jamais j'y arriverai (*à obtenir le poste*), faut même pas que j'y pense, je n'ai même pas le diplôme pour. Ça m'a donné, redonné confiance en moi. »

Cynthia

À l'inverse, on notera que pour ceux pour lesquels l'emploi se déroule mal, les effets négatifs sur l'estime de soi sont particulièrement forts.

Un sentiment d'appartenance à « d'autres mondes communs »

« Ça m'a permis d'ouvrir mes yeux sur une autre vie. »

Léra

Pour certains des enquêtés qui ont expérimenté des situations très complexes (migration, vie en foyer d'hébergement, maladie, etc.), renouer avec l'emploi salarié, c'est aussi renouer avec des mondes qui leur étaient interdits jusqu'alors. La force du contexte les plaçait non pas en dehors de l'univers social qu'ils côtoient à présent, mais au bord, sorte d'acteurs mis sur la touche. Car personne n'est jamais vraiment en dehors. Par contre, beaucoup demeurent à la lisière de sorte qu'ils puissent apercevoir ce à quoi ils ne peuvent participer. C'est d'autant plus cruel :

« J'étais dans mon petit monde, enfermée dans la maison. Ça m'a permis de découvrir le monde en France, la vie active. »

Léra



L'emploi, et ici l'Emploi d'Avenir, a permis à Léra de sortir de l'isolement et même de l'étouffement dans lequel elle était prise. Ce faisant, alors qu'elle avait pris des cours de français lorsqu'elle était « à la maison », c'est le monde du travail qui lui a vraiment permis d'apprendre par la pratique. Elle parle d'ailleurs un très beau français à présent.

Mais les mondes communs peuvent aussi se bousculer les uns les autres, demandant alors une maîtrise de soi dans l'espace public, en dehors du travail :

« Là j'ai peur pour mon emploi, j'ai peur de comment les gens de mon travail vont me voir. Je n'ai pas envie qu'ils connaissent ma vie d'avant. Et même si je suis dans la rue, je fais attention à comment je parle parce que je me dis que je peux croiser un collègue. »

Houriati

Cela favorise l'apprentissage de la gestion de toutes les palettes de son identité. Personne n'est jamais le même au travail qu'au domicile, au domicile que dans la rue. Mais pour pouvoir saisir comment rester toujours soi en étant différent selon le contexte, il faut l'expérimenter. L'accès à d'autres mondes communs l'autorise.

(Re)Connecter avec les attributs du travail

« Redécouvrir le monde du travail, j'ai adoré. »

Patricia

D'autres indices, plus fins, traversent les entretiens et délivrent des enseignements très justes sur ce qu'apporte le travail. Un ensemble de signes faibles que l'on peut appeler attributs du travail sont en fait très significatifs.

Il y a, par exemple, le rythme contraint qui est impulsé par la semaine de travail. Cette mise en ordre de la quotidienneté raccroche à un monde commun et autorise aussi à participer à toute une série de rites sociaux :

« Quand je rentre le vendredi, je suis fatiguée de ma semaine. Donc hâte d'être le week-end pour me reposer de la semaine, pour faire la grasse mat', mon ménage, ma lessive. Puis on s'organise pour aller voir les parents, faut que je rentre à telle heure parce qu'il faut que je fasse ci et demain je bosse. C'est toute une organisation.

Mais c'est super en fait. Moi ça m'a aidée. C'est un contrat d'Emploi Avenir mais moi, il m'a sauvée, il m'a ouvert des portes et m'a sauvée. Je ne le prends pas pour un si mauvais contrat que ça en fait, faut le prendre pour ce qu'il apporte et pour ce qu'il est. »

Patricia

Se sentir légitime dans sa plainte d'être fatigué, d'être stressé par une multitude de choses à faire à un rythme soutenu le temps du week-end, sont autant de choses dont les personnes sans emploi sont privées. Ce n'est pas qu'elles n'y sont pas sujettes. C'est juste qu'elles n'ont pas le droit de le signaler et moins encore de s'en plaindre :

« Je sortais d'une longue maladie, d'un chômage. Certes, la première semaine, j'étais HS. Retrouver le rythme, mettre un réveil, j'étais HS. J'étais contente de me lever, de prendre soin de moi, de m'habiller. Je servais à quelque chose en fait. C'est important psychologiquement, ça m'a beaucoup aidée moralement, psychologiquement, ça m'a beaucoup aidée. Maintenant, c'est bon, j'ai une vie active. Certes le contrat et ceci et cela, mais j'ai une vie active. Maintenant c'est à moi de faire en sorte de la faire évoluer. »

Patricia

Parmi les attributs retrouvés ou découverts, il y a aussi tout ce qui scande la vie au travail. Saluer les équipes, déjeuner entre collègues, faire une pause, se rendre service, etc. Dans les attributs, on doit comprendre en outre ce qui est organisé pour favoriser la cohésion des équipes. C'est ce qu'a expérimenté Houriati lorsqu'elle a assisté à sa première soirée du personnel :

« La première année, je n'ai pas osé y aller. [...] La deuxième année, y'a une collègue qui m'a poussée. J'y suis allée, c'était super ! Je ne savais pas que dans le monde du travail il pouvait y avoir des soirées comme ça où tu viens, t'as même pas besoin de te présenter, t'as rien à payer, tu poses ta veste, on te sert à manger. Y'avait de la musique. Tu vois d'autres personnes, y'a tous les services de la mairie. Y'avait sûrement d'autres Emplois



d'Avenir parce que y'avait beaucoup de jeunes. D'ailleurs j'entendais des anciens qui se plaignaient « oh y'a beaucoup de jeunes », je me suis dit « ça, ça doit être l'impact des contrats aidés, des contrats d'avenir ». Mais au contraire, c'était bien. Moi j'ai eu peur de ça au début, qu'il y ait que des anciennes personnes. »

Houriati

À travers l'anecdote narrée par Houriati, on observe aussi une nouvelle traduction de la notion d'accompagnement évoquée en amont dans le document. Les signes faibles de ce qu'apportent le travail et l'accompagnement se nourrissent mutuellement. C'est ce qu'illustre particulièrement l'esprit d'équipe.

(Re)Trouver un esprit d'équipe

« Demain si j'ai une galère ou quoi, je sais que je peux compter sur mes collègues. »

Calypso

La soirée du personnel est une extension symbolique d'un attribut du travail particulièrement précieux : l'esprit d'équipe. Nous évoquions précédemment en quoi le travail pouvait raccrocher à un ensemble de mondes communs, les relations qui se tissent avec l'équipe y participent grandement. Cela explique aussi l'attention portée dans le cadre de ce travail aux situations de conflits entre équipe et jeune en Emploi d'Avenir. Ces situations conflictuelles sont minoritaires chez les enquêtés, mais quand elles existent, elles sont dévastatrices pour le jeune :

« Sur ce poste, ils m'ont dégouté du travail, pas de ce travail mais du travail. [...] C'est un monde, c'est fou... Je trouve ça hypocrite en fait. Les gens restent entre eux. J'exagère mais en gros, les cadres A restent entre eux, les B entre eux, les C entre eux, y'a pas d'échange. »

Pierre

En contre-point, les expériences positives vécues auprès des équipes apportent une plus-value importante au contrat Emploi d'Avenir, au poste occupé, quitte à en lisser les difficultés, à faire accepter certaines contraintes ou déconvenues :

« On a une très bonne équipe, une très bonne ambiance. Et déjà, pour moi, l'ambiance, c'est important dans le travail. C'est très, très important, je prends ça à cœur. Je préfère travailler dans une bonne ambiance où je suis payé un peu moins, que travailler dans une ambiance pas bien où je suis payé un peu plus. Là vraiment j'aime bien l'équipe, j'aime bien ce que je fais ici. Mais c'est bientôt fini (rires). »

Pirez

« Si je dois quitter, je vais être triste. La dernière fois on se faisait une réunion sur la motivation, moi ce qui me motive le matin pour aller au travail, clairement, c'est mes collègues. Si j'ai une ambiance de merde au travail, je n'ai pas envie de venir bosser. Là je m'entends bien avec tout le monde, c'est vraiment, vraiment important.

Demain si j'ai une galère ou quoi, je sais que je peux compter sur mes collègues. Et plus d'une fois j'ai eu une galère et ma responsable m'a laissée partir. »

Calypso

Le salaire ou les perspectives d'évolution importent alors moins que l'ambiance au travail. Les enquêtés ne vont pas au travail « *la boule au ventre* », ce qu'ils ont pu connaître dans des emplois antérieurs. Ils expérimentent aussi la reconnaissance réciproque ; à savoir être reconnus par l'équipe et reconnaître ses collègues. Le travail prend une autre dimension, suscite un intéressement au-delà du simple fait d'obtenir un salaire :

« [Le travail] ça peut apporter des choses, que ce n'est pas une corvée. Dans le poste on se demande aussi si on n'est pas un peu égocentrique à vouloir toujours de la reconnaissance. Et on se rend compte après en discutant que non, c'est normal. »

Ivy



Léra

Depuis 2012, Léra est en France. Elle est venue, avec le reste de la famille, rejoindre son père. Les deux premières années dans ce nouveau pays sont particulièrement complexes. Léra ne parle pas la langue, elle reste le plus souvent chez elle et son univers rétrécit chaque jour un peu plus. Surtout qu'il en allait tout autrement dans son pays. Après une formation en restauration-hôtellerie, la jeune femme travaille dès sa sortie de formation, à 15 ans, dans des restaurants et des boîtes de nuit. Elle y travaillera d'ailleurs jusqu'à son dernier jour dans le pays, avant de venir ici.

De ce métier, elle garde une connaissance fine des personnalités auxquelles elle a affaire, elle sait rester sur sa réserve, analyser les configurations en place. Mais elle sait aussi qu'elle ne veut plus vraiment travailler dans ce secteur, trop exigeant, un peu brutal aussi. Mais c'est encore dans le service hôtelier qu'elle trouve un petit job quand elle arrive en France. Elle est femme de chambre dans un hôtel, elle y reste deux jours puis jette l'éponge et reste chez elle. C'est son père qui ouvre la première porte :

« Vu que mon père était déjà arrivé en France, il connaissait des gens qui étaient déjà en France. C'est les amis de mon père qui avaient des femmes et des enfants qui lui ont dit les possibilités, où il fallait s'inscrire. À la Mission Locale, j'ai passé deux ans sans aucune proposition. Je n'arrête pas de le remercier pour ce travail mais pendant deux ans, j'avais rien fait. »

Léra concède qu'à l'époque, ce n'est pas que la Mission Locale le problème. Elle doit aussi obtenir un titre de séjour pour prétendre à une formation ou à un emploi déclaré. Quand elle obtient le sésame, son conseiller lui évoque l'Emploi d'Avenir. Léra saute sur l'occasion, ça sera oui :

« C'est la première chose qu'il m'a proposé. [...] Donc je ne savais pas de quoi il me parlait. Mais c'était la première chose dont il me parlait, donc je ne pouvais pas la louper, même si ça ne va pas, je ne peux pas rester sans rien, je ne peux pas refuser. »

Quand la jeune femme découvre ce qu'est son nouvel emploi, elle déchanté un peu mais ça ne dure pas. En fait, elle ne parle pas français et ne sait pas vraiment dans quoi elle s'embarque alors. Peu à peu, elle apprend, observe. Les débuts sont parfois rudes. Tout le monde ne comprend pas que, justement, Léra ne comprend pas parfaitement le français. Elle apprend, commence à faire sa place dans son poste. Et sa prise de place déborde son poste, c'est dans le monde commun que Léra s'inscrit, sortant du huis-clos de l'appartement familial :

« J'ai repris ma vie. J'ai une expérience du travail, je me débrouille dans la vie ici. Le vent commence à tourner. [...] Si je regarde la vie que j'avais et la vie que j'ai en ce moment, y'a une grande grande distance, d'ici jusqu'à la lune. »

Indépendante financièrement, professionnellement, elle prend un appartement, son premier. Une foule de projets se présentent dorénavant devant elle avec toujours un obstacle de taille : l'apprentissage de la langue mais cette fois, à l'écrit. C'est ce qui l'effraie le plus lorsqu'elle pense aux concours qu'elle veut passer. Et ces concours, ces formations au cœur de son projet professionnel, elle ne peut maintenant que les tenter à la suite de son contrat en Emploi d'Avenir. Proche du terme des trois ans, Léra a l'impression d'avoir perdu du temps, d'avoir raté des opportunités. Simultanément, elle se ravise. Elle n'a rien perdu, elle a avancé :

« Je ne peux pas dire que j'ai perdu du temps. Dans mon cas, c'est compliqué, je devais déjà apprendre le français. [...] Aujourd'hui je peux dire que j'ai appris la langue, que je peux m'exprimer, que je sais ce que je veux faire dans ma vie professionnelle, mais c'est déjà trop tard. »

À la fin du contrat se rajoute la date fatidique de son anniversaire. Elle va avoir 26 ans. Elle ne sait pas si dans une fenêtre de tir aussi courte elle peut débiter une formation avec la Mission Locale, si elle va être suivie par Pôle Emploi immédiatement, si elle doit postuler en tant que contractuelle, si elle doit penser en priorité à sa vie personnelle et à fonder une famille :

« Tout est possible et rien n'est possible en même temps. [...] Je suis à la fin du contrat, j'ai plein de possibilités mais je suis là, en train de regarder dans tous les sens. Je suis au bout. » ■



(Ré)Équilibrer les projets professionnels et personnels

« J'aurais toujours aimé être une jeune maman, si j'avais pu, je serais déjà maman. » Houriati

La reconnaissance a une autre dimension ; celle de s'accorder le droit de mettre en place des projets qui répondent à ce que l'on souhaite pour soi. C'est donc une reconnaissance de soi et de soi à soi qui peut se déployer.

Qu'il s'agisse de simplement vouloir s'installer quelque part, d'investir dans un bien immobilier, dans un club de sport ou de fonder une famille, dans tous les cas, le projet professionnel se met au service du projet personnel, et non l'inverse.

Dans les faits, les choses sont plus mouvantes mais ce que recherchent toujours en priorité les enquêtés est d'obtenir un épanouissement personnel satisfaisant. Le projet professionnel y est toujours relié, mais de différentes manières. Parfois c'est par l'équilibre émotionnel et financier qu'il apporte que pourra se réaliser, *in fine*, le projet personnel. Il peut aussi être uniquement un moyen matériel ou encore avoir tant d'effet sur l'estime de soi qu'il est la première pierre à poser avant d'envisager de déployer son projet personnel. Quoiqu'il en soit, les deux sont liés mais selon différentes combinaisons dans lesquelles la primauté accordée au seul projet professionnel est toujours absente.

Au fond, le travail est à la fois un moyen et un maintien, mais jamais une fin en soi. Des dilemmes apparaissent, notamment pour les jeunes femmes. Léra veut « *garder [son] chemin professionnel ce qui [lui] demande de laisser tomber [son] chemin de vie privée.* » On peut se demander pourquoi un choix semble se poser à Léra. À 26 ans, elle se questionne sur ses possibilités de juxtaposer, d'articuler ses deux ambitions, celle d'avoir un emploi et celle de fonder une famille.

Pour Léra, rester sans emploi, ce qui lui est arrivé, n'est plus possible, surtout à son âge :

« Le plus important c'est d'avoir une vie active. On voit des gens qui ont 20, 22 ans, qui sont en pleine forme et qui sont au RSA, au chômage. Ce n'est pas normal. Je ne veux pas rester là-dedans. Je veux être bien active. [...]

Une personne entre 20 et 30 ans, elle est dans sa pleine forme, donc il faut avancer. » Léra

Dans le même temps, mettre en attente son désir d'enfant est un échec. Cette mise en attente s'échelonne sur un an, peut-être deux. Léra aurait pratiquement 28 ans. Selon elle, c'est déjà vieux pour avoir son premier enfant et l'assentiment du père, mis en attente lui aussi, est à négocier. Or, Léra se dit que si elle tombe enceinte maintenant, « *dans ma vie professionnelle, je suis perdue.* [...] *Ça sera encore l'arrêt d'une année ou de quelques mois.* » Apparemment, il faut choisir.

C'est ce qu'a fait Houriati :

« Moi en contrat d'avenir je ne voulais pas (*avoir un enfant*), je voulais finir mon contrat. Je ne sais pas combien j'aurais été payée, ça, ça m'a fait peur. Puis déjà que mon contrat est ambigu, je ne vais pas prendre le risque. [...] C'est surtout les conditions de travail qui ont fait que je n'ai pas voulu pendant mon contrat. Donc j'ai dit à mon copain plutôt après, et je repousse encore parce que maintenant je pense à ma formation. »

Houriati

Mais ce choix a un prix. Non seulement il faut taire ses désirs mais il faut aussi assumer publiquement sa dérogation à la norme promue dans son entourage. C'est particulièrement complexe parce qu'Houriati, comme d'autres enquêtés, adhère à cette norme, et aimerait pouvoir y répondre. Dans ces situations, les enquêtés doivent à la fois être en contradiction avec leurs propres désirs et défendre publiquement cette contradiction qui, de l'extérieur, se résume en un non-respect de la norme en vigueur :

« J'aimerais que quand je serai un peu vieille mes enfants soient déjà grands. Ma mère elle a quarante ans, moi j'en ai 20. Elle est en forme ma mère, même mon père, on dirait mon frère. J'aimerais être comme mes parents. En plus mon copain, ça l'inquiète, il a des frères qui sont très âgés, et il en a un qui a presque 40 ans, il a déjà des cheveux blancs et toujours pas d'enfant. Et tout le monde se moque de lui comme quoi ses enfants l'appelleront papi. Donc lui ça l'inquiète, il n'a pas envie d'être comme son frère. Donc y'a le côté famille qui joue. Y'a moi aussi, c'est vrai que j'aimerais être assez jeune, tant que je suis en forme en fait. On ne sait jamais si je tombe malade. Autant les avoir avant. C'est vrai que j'aurais été en CDI normal peut-être mais en contrat d'avenir, non, pas du tout. » Houriati



À quelles normes faut-il correspondre ? Celles de l'emploi, celles de son milieu ? Plusieurs articulent les deux types de normes, au risque parfois de ne répondre correctement à aucune d'entre elles (et que ça leur soit signifié). Mais le fait de ne correspondre qu'imparfaitement à ces normes contradictoires permet aussi de les faire cohabiter, non sans friction :

« Y'a le fait aussi que je travaille. Parce que si je n'avais rien fait et que j'étais allée habiter chez mon copain, là je pense que mon père l'aurait pris autrement, « en plus de rien faire, elle va à l'encontre de ... » Je pense que y'a ça aussi qui joue. Je lui demande rien à mon père, je me débrouille donc même s'il est pas d'accord c'est pareil. Limite je lui donne même pas le droit à la parole. Le fait que j'ai eu mon travail, que j'ai eu mon appartement, ça a beaucoup joué. Sinon je pense qu'il ne le prendrait pas de la même façon. » Houriati



Houriati

L'histoire entre Houriati et le système scolaire s'interrompt assez tôt. Elle est au collège, elle est virée, on la change d'établissement, elle n'y va que deux ou trois fois, et elle disparaît des écrans radars. Il y a bien son éducatrice spécialisée et la juge des enfants qui l'incitent à suivre quelques formations. Elle ne les termine jamais, « *je me suis laissée aller dans mes va-et-vient. [...] Je suis retournée à la maison sans rien faire.* » Car Houriati suit ce double mouvement : elle est à la fois sans activité ni formation chez sa mère, et à la fois en circulation permanente avec un groupe de jeunes gens plus âgés. Elle traîne autant à Paris qu'à Lyon, s'endettant dans les transports en commun, n'étant jamais disponible pour s'engager dans quoi que ce soit. C'est à 16 ans qu'elle retrouve un courrier de la Mission Locale :

« Quand j'ai retrouvé le courrier de la Mission Locale, je me suis dit que j'allais les recontacter. Parce que la juge suivait plus mes petites sœurs, y'avait toujours un suivi sur moi mais mes petites sœurs étaient à l'école. Donc le suivi était plus sur elles que sur moi, je me suis dit que j'allais me débrouiller. »

Elle se rend à la Mission Locale et pose cash ce qu'elle veut : des revenus, pas une formation. Sa conseillère ne l'entend pas de la sorte et lui propose un compromis. Ce sera une formation rémunérée pendant 8 mois. Houriati accepte. Cette formation est une sorte de remise à niveau et si la durée effraie la jeune femme, le fait d'être rémunérée l'oblige à être assidue. Au final, elle y apprend beaucoup et cette période insuffle une nouvelle dynamique dans sa vie :

« Je sortais d'une formation où je touchais des revenus, je me suis dit que je ne pouvais pas rester comme ça, sans salaire. J'avais l'habitude d'avoir quand même de l'argent tous les mois, ne serait-ce que 100 ou 300 euros. [...] J'ai fait des recherches sur internet, je me suis déplacée, je suis allée à plein d'entretiens. Ce qui était bien, c'est que j'avais appris tout ça pendant la formation, donc même sans la Mission Locale j'arrivais à faire des recherches tout seule. »

Fin août, Houriati trouve un poste dans un *fast-food*. Ce n'est pas son rêve, elle le signale à ses futurs employeurs. Elle leur précise aussi qu'elle a besoin de revenus pour peaufiner son projet professionnel. Houriati tient les cadences du *fast-food*, encaisse les reproches, la pression, les horaires coupés et décalés, le bas salaire. Au même moment, deux offres d'emplois se profilent. D'un côté, un poste d'animation pour lequel elle avait passé un entretien, de l'autre la Mission Locale lui propose de postuler à un Emploi d'Avenir. Houriati doit décider en quelques jours alors que le choix n'a rien d'évident. Pour le premier poste, elle n'a qu'à dire oui, mais elle devra continuer à travailler en parallèle dans le *fast-food*. Pour le second, rien n'est sûr, et même s'il se rapproche de son projet professionnel et lui permettrait d'avoir un salaire complet, elle doit encore passer un entretien. Elle prend le risque de l'Emploi d'Avenir :

« Quand j'ai vu les filles qui se présentaient avec leurs diplômes, ça m'a fait peur. Moi je n'ai même pas le brevet des collèges. [...] Je sortais d'un parcours compliqué, le brevet des collèges je ne l'avais même pas passé, donc je n'avais rien à présenter du coup. Ça m'a fait un peu peur [...] Quand j'ai vu que y'avait une place et qu'on était 15 dans la salle, je me suis dit « ok, je ne vois pas pourquoi d'elles toutes, c'est moi qui vais être prise. » J'y croyais à 1%. »

S'ensuit l'entretien individuel, puis Houriati a le poste. Elle travaille toujours dans le *fast-food*, elle va d'ailleurs y travailler jusqu'à 23h la veille de son premier jour dans l'Emploi d'Avenir. Peu importe, elle assure la transition et se lance faisant fi de certaines incongruités de ce nouvel emploi. Son projet prend forme, à tel point qu'elle passe son CAP. Et au terme des trois ans, elle envisage même de poursuivre son cursus en débutant une autre formation. ■



5 Se projeter

« On a des projets sur trois ans. Moi j'ai passé mon permis, je veux m'acheter une voiture, je peux faire un crédit sur trois ans. Mais tout est très limité »
Léa

Passer de l'anticipation à la projection, c'est tout l'enjeu de ceux qui ont à connaître la précarité. Puisque la précarité contrarie continuellement la possibilité de se projeter, la stabilité proposée par l'Emploi d'Avenir est supposée y mettre un coup d'arrêt et donner du temps long aux enquêtés.

Dans la pratique, cette ambition peut advenir mais elle nécessite un ensemble de conditions qui ne dépendent qu'en partie du contrat en lui-même. Il faut prendre en compte les situations et projets des jeunes enquêtés, mais aussi la situation du marché de l'emploi et les engagements pris au cours du contrat (et souvent grâce au contrat).

Une perception du marché de l'emploi entre lucidité et pessimisme

Devoir s'investir ici, devoir s'imaginer ailleurs

Avant même que ne soient questionnées les possibilités à venir, les enquêtés rappellent que leur projection est contrariée par l'épaisseur du présent. Ils sont en poste pendant trois ans. Cela signifie que passé un temps d'adaptation, ils s'investissent dans un emploi sur du temps long. On peut considérer que trois ans relève du moyen terme. C'est ce que les enquêtés soulignent d'ailleurs. Mais pour tous, trois ans est leur plus longue expérience professionnelle. Ils s'y donnent alors totalement :

« C'est très prenant, donc on ne pense pas à l'avenir. [...] Pour l'instant je ne regarde pas trop (*les offres d'emploi*). [...] J'ai tout lâché là, je me suis investie 100% dans mon boulot. Quand je vois là où je suis et là où j'étais avant... Avant même je travaillais, je cherchais un autre boulot. Mais là, non, je ne sais plus faire une lettre de motivation, je ne sais plus faire un CV »

Cynthia

Cette fenêtre des trois ans donne l'impression de devoir s'ancrer dans un poste tout en sentant l'urgence d'en trouver un autre :

« C'est compliqué de se dire « je travaille mais je regarde aussi ailleurs ce que je peux, ce que je suis capable d'avoir, ce que je suis capable de faire ». Puis ça pèse sur le mental d'avoir un poste et de se dire qu'il faut déjà regarder ailleurs. »

Martin

Si la notion de capacité est ici encore mobilisée, Martin rappelle surtout la délicate articulation entre l'anticipation et la projection. Autant Martin est habitué à anticiper, à chercher de l'emploi au coup par coup. Le rythme précaire oblige à ne pas s'attacher, à être toujours sur le départ, à être à l'affût et à saisir les occasions. Ça, Martin sait faire. Mais quand il lui est possible de s'ancrer dans un poste, qu'il n'a plus à se soucier de sa survie immédiate, le jeune homme peine à passer de l'anticipation à la projection. Parce que Martin n'a jamais eu le temps, ni le luxe, de faire des projets. C'est aussi ça la précarité.

Sans préparation, sans soutien, il doit basculer d'un mode de pensée à un autre. Ça ne fonctionne pas très bien pour Martin. À vrai dire, ça ne fonctionne pas pour plusieurs enquêtés, ceux qui sont arrivés sur le poste sans projet et ceux (souvent les mêmes) pour lesquels ne s'est pas dessiné de manière évidente le projet qui allait être le leur. Se projeter, ce n'est pas seulement que ça s'apprend, c'est que ça demande des sécurités et des supports.



Martin

C'est le passage par un collège privé qui a remis Martin dans les rails de l'Éducation nationale. Au lycée il peut alors entrer dans une seconde générale et a pour projet d'intégrer une section sport-étude. Il doit repasser des sessions pour être accepté et, dans l'attente, le lycée lui propose de suivre un autre cursus, un bac technologique dans l'agro-alimentaire :

« C'était vraiment par défaut. [...] Et je me suis fait avoir. Ils m'ont dit d'aller dans l'agro-alimentaire, que c'est toujours un bac à prendre. Et puis voilà, j'ai arrêté. [...] Ils m'ont dit de partir en bac techno même si plus tard je pouvais repartir sur une seconde un peu plus spécifique au sport « vous aurez toujours un niveau bac techno ».

C'est pour ça que j'ai fait mon bac techno dans l'agro-alimentaire. [...] Après j'ai arrêté. »

Pourtant, à l'époque, dans l'esprit de Martin la coupure n'est pas si nette. Il pensait reprendre ses études, peut-être repasser son bac. Mais il trouve un emploi dans la logistique pendant les mois d'été. À la rentrée, l'entreprise propose de le garder. Il ne retournera pas en formation. Il travaille ensuite dans une autre entreprise et peu à peu, l'idée germe de devenir autoentrepreneur. Ses différents employeurs lui en avaient parlé, Martin pourrait tout à fait monter sa propre entreprise de services. Il tente le coup, ça fonctionne même si le démarrage lui demande d'avoir d'autres revenus :

« C'était pas mal mais j'avais le statut autoentrepreneur qui est pas mal limité. J'arrivais à la période de l'hiver, septembre-octobre je crois, je voulais changer mes statuts, mais c'était une nouvelle imposition. Et la mairie cherchait une personne pour trois mois, je suis allé là-bas. Ils voulaient me garder mais ça leur posait un souci que je sois autoentrepreneur à côté. C'est pour ça que j'ai arrêté. J'ai fait deux ans à la mairie où ils ne m'ont pas embauché. »

Déçu par les promesses nontenues après deux ans d'embauche, Martin trouve un petit CDD dans une autre municipalité ; un choix alimentaire cette fois. Il s'ensuit une période plus complexe. Alors que Martin a enchaîné les emplois et activités, il ne trouve plus rien. Ça va durer 9 mois. Pôle Emploi lui propose plusieurs offres, « à 80% c'était des Emplois d'Avenir. » Martin ne veut pas de ce type de contrat. Il a connu des contrats classiques précédemment, il ne se sent pas concerné par ce type de dispositif. Il n'aura pas vraiment le choix, son conseiller lui fait comprendre qu'à force de refuser ces offres, ce sont ses indemnités chômage qui sont en jeu. Martin accepte alors de postuler. Il s'inscrit à la Mission Locale. Après les entretiens, il obtient le poste.

« Pour un jeune qui sort des études c'est bien, ça lui laisse trois ans à se faire une expérience, surtout s'il n'est pas du métier. Moi sachant que j'avais déjà une petite expérience, c'est compliqué. Surtout qu'on me dit que dans trois ans, je serai à la porte, donc voilà. »

Avec son expérience justement, Martin débute son poste et l'occupe sans difficulté. Avec son tuteur, ils s'envisagent plutôt comme des collègues. Cela convient à Martin qui, s'il n'a pas d'amertume à l'égard de ce type de contrat, n'en demeure pas moins convaincu qu'il s'agit là d'une solution de dépannage pour les chômeurs de moins de 25 ans, considérant qu'il « y a vraiment une fracture » sur le marché de l'emploi :

« La Mission Locale pour moi, c'est comme Pôle Emploi, ils ont du monde à placer, faut qu'ils les placent. Aujourd'hui Pôle Emploi, quand je voyais ma conseillère qui me disait qu'il fallait que je sois en Emploi d'Avenir, le but c'est qu'à la fin du mois ils aient pu placer trois personnes. Si ces trois personnes reviennent dans deux mois, c'est pas grave, « je les aurais déjà placées ce mois-ci ». Pour moi, c'est mon ressenti dans leur façon de parler, leur façon de faire. Et les Missions Locales c'est pareil, comme l'Emploi d'Avenir. »

Martin s'estime placé pendant trois ans. Il ne veut pas vraiment commencer une formation, pour lui, « c'est coupé. Je suis dans la vie active aujourd'hui. » Alors il débute une nouvelle recherche d'emploi. C'est loin d'être aisé, les offres sont rares et, pour l'instant, Martin n'a pas de projet professionnel clairement défini. Or le jeune homme fonctionne au « projet » et il serait même prêt à s'engager dans une formation si elle était demandée par un employeur, afin qu'il puisse évoluer dans un poste. Il cherche donc quel projet pourrait l'embarquer à nouveau, et cette fois, sur du long terme.



Un avis mitigé

Quand les enquêtés tentent de se projeter, ils procèdent à une analyse du marché de l'emploi et à une estimation de leur chance d'y accéder. Analyse et estimation dépendent en grande partie du niveau de diplôme et de la reprise de formation en cours de contrat.

La plupart des enquêtés n'a jamais eu de difficultés pour accéder à l'emploi mais à de l'emploi précaire, mal rémunéré, mal considéré, usant :

« Sincèrement, j'ai toujours trouvé. Je ne sais pas comment j'ai fait, mais j'ai toujours trouvé du travail. Je ne sais pas si j'appelle ça la chance mais j'ai toujours trouvé, toujours, toujours. Je pense que l'expérience aussi ça compte, je savais déjà faire pas mal de choses. Après aujourd'hui, si vous avez l'expérience... J'ai toujours trouvé du travail. »

Pirez

Pour Pirez, mais aussi Houriat, Ivy et d'autres, le contrat Emploi d'Avenir peut changer la donne. Il prend alors tout son sens parce qu'il remplit sa mission et sa triple acception : être à la fois un emploi, un emploi à venir et un emploi d'avenir. Dotés de trois ans d'expérience, d'un diplôme qualifiant, d'une confiance en soi toute nouvelle, ces enquêtés pourtant au fait de la situation du marché de l'emploi n'ont que peu de craintes à envisager l'avenir.

Le curseur se situe encore au niveau de la formation. Pour ceux qui n'ont pas ou ne font pas de formation qualifiante pendant le contrat, la crainte d'être recalés des emplois « normaux » persiste malgré l'acquis des trois ans d'expérience :

« Parce que les annonces que je regarde, c'est minimum un bac +2. Au jour d'aujourd'hui, c'est ce qui me fait peur pour après. Malgré l'expérience et même si je sais que j'ai carrément les capacités pour un poste de ce niveau-là, ça ne passera peut-être pas parce qu'il faut le bac +2. C'est pour ça que l'Emploi d'Avenir, y'a beaucoup de jeunes qui crachent dessus, mais faut regarder l'opportunité qu'on a. Parce que clairement, la personne qui était là (*à son poste*) avant moi, elle n'avait pas un BEP secrétariat. »

Calypso

Cette part des enquêtés met pourtant bien en lumière l'apport essentiel des trois ans d'expérience pour étoffer leur CV. Mais ils doutent que cela suffise. Simultanément, ils ne veulent pas reprendre une formation. On peut considérer que le serpent se mord la queue. Pourtant, ce refus est arrimé à deux réalités déjà évoquées dans le document : D'une part, le besoin d'avoir des ressources, un emploi et ne pas pouvoir se permettre de suivre une formation peu ou pas rémunérée.

« C'est toujours « si jamais je ne trouve rien », ça va être remis en question par rapport au niveau scolaire. On n'est jamais sûr de rien. [...] Mais dès que je termine mon contrat, je ne peux pas me permettre de me retrouver sans rien derrière. »

Calypso

D'autre part, la faible estime en ses capacités et la non-résolution de ce sentiment d'incompétence au cours des trois années de contrat. Pour certains, plus de temps encore aurait été nécessaire. Pour d'autres, plus d'accompagnement quant aux possibilités qui s'offraient à eux, leur faisabilité et leur efficacité à terme au regard de l'emploi a manqué.

« Pour moi y'a pas vraiment de débouchés. Pour moi, c'est plus un élément (*le contrat Emploi d'Avenir*) que Pôle Emploi a dans ses mains pour faire baisser le chômage. C'est ce que j'ai ressenti. [...] Quand on parlait du marché du travail, le marché du travail, aujourd'hui, c'est ça : les Emplois d'Avenir. »

Martin

Puis il y a la lucidité d'être un parmi les autres dans un marché hautement concurrentiel pour lequel ils ne sont pas les mieux armés.



Un refus de l'inactivité

Forts de ce constat, c'est avec logique que les enquêtés appréhendent le retour aux emplois précaires, voire pire, le retour/la découverte du chômage. C'est alors la projection du pire qui se profile. Ce n'est pas le cas pour tous les enquêtés. Par exemple, certains planifient de mettre à profit leurs droits chômage pour débiter, poursuivre, finaliser une formation. Au fond, c'est l'inactivité qui suscite des inquiétudes.

Mais pour ceux qui ont presque exclusivement pour horizon l'emploi, le chômage représente un échec :

« Je ne veux plus tomber au chômage, j'ai été en maladie pendant presque deux ans, après j'ai été au chômage pendant presque deux ans, c'est énorme. C'est énorme. Et me connaissant, si je tombe au chômage, je vais baisser les bras. Je vais me dire « j'ai tout raté encore », « je n'ai pas réussi », « faut que je recommence à zéro. » Puis rien que me dire « je suis au chômage », rester à la maison même si je fais mes recherches d'emploi, je reste à la maison. Je sers à rien, bref plein de trucs comme ça. [...] J'ai monté les escaliers, monté les escaliers. Si je tombe au chômage, pour moi je redescends. »

Patricia

Briser l'élan en pleine ascension, c'est aussi amoindrir les chances de repartir à nouveau. Patricia considère une nouvelle période de chômage comme un poids à porter non seulement personnellement mais à devoir supporter face aux autres, notamment les futurs employeurs :

« Faut justifier cette période de chômage. Dans un jury de recrutement, quand y'a une personne qui sort de je ne sais où et nous qui sommes au chômage, voilà, faut pas se voiler la face. C'est pour ça que moi je me l'interdis. En étant en activité, c'est maintenant que je peux trouver. C'est maintenant. »

Patricia

Le « *c'est maintenant* » de Patricia témoigne de l'aubaine que peut représenter le fait d'être en contrat pour être employée sur un autre poste. Beaucoup savent que les possibilités d'obtenir d'un emploi s'amenuisent à mesure que le temps du dernier emploi occupé s'éloigne. Si cette occasion-là ne peut être saisie ou n'aboutit pas, les enquêtés ont l'impression d'avoir raté l'opportunité qui se présentait enfin à eux. En somme, il ne faut pas rater le coche et cela amplifie l'angoisse de ceux qui voient la fin du contrat s'approcher dangereusement.

Cette appréhension est toute aussi présente chez les plus jeunes qui n'ont pas vraiment connu de période de chômage même s'ils ont pu connaître des temps d'inactivité entre deux CDD courts. Cette crainte, ce n'est pas que celle du chômage. C'est aussi celle de son avenir et parfois de soi-même :

« Le chômage j'en ai peur. C'est l'idée que je me fais parce que je n'ai jamais été au chômage. C'est le fait de me dire « ah ouais trop bien », c'est un peu un mois de vacances payées. Je ne sais pas si je le mettrais à profit pour chercher du travail. Et j'ai peur de me laisser aller dans cette configuration-là en me disant « ah ouais, un mois, deux mois, trois mois » et puis après ? Ça passe vite. Je préfère tout de suite retomber dans le travail. Puis j'en ai besoin pour bouger, le fait de rester à la maison, ça ne me dit rien. [...] « Tiens, je vais faire quoi ce matin ? » Rien que de me poser la question, c'est horrible (*rires*) ! »

Calypso

Le manque de confiance en la reprise du marché de l'emploi et le manque de confiance en soi se confrontent aux engagements pris par les enquêtés grâce au contrat Emploi d'Avenir. Même si certains ont peu d'attentes quant aux perspectives à venir, ils sont déjà prêts à signer pour un emploi qui ne les intéressera pas :

« Malheureusement je pense que... C'est pas bien, hein ? Mais je pense que je prendrai le premier truc qui viendra. Ouais... [...] Après je dis que je prendrai n'importe quoi, c'est parce que j'ai un loyer à payer. »

Calypso

« Même si ça nous plaît pas. Je quitte cet emploi, si on me propose un emploi qui n'a rien à voir je vais être obligée de le prendre pour subvenir à mes besoins. Je trouve que c'est dommage, parce que ça aurait pu... »

Cynthia



Patricia

Elle le regrette un peu mais Patricia a arrêté ses études après avoir obtenu un BEP vente. Pourtant, elle trouve rapidement du travail dans un tout autre secteur, par l'intermédiaire de la Mission Locale. Ce premier emploi en tant qu'AVS est un contrat aidé dans lequel elle s'épanouit. Au bout de deux ans, le contrat prend fin. La jeune femme affronte alors des déconvenues en cascade. D'abord son divorce après plusieurs années de mariage, puis le chômage et, logiquement, l'obligation de déménager et de retourner vivre chez ses parents ; « *la descente aux enfers. Et tout ça à 22 ans.* »

Ce qui la sauve, c'est qu'elle a de très bonnes relations avec ses parents, mais ça ne fait pas tout. Alors Patricia cherche un nouvel emploi pour assurer son indépendance financière et résidentielle. Elle trouve un poste dans une boulangerie, juste dans son quartier. C'est une aubaine. Elle renoue avec la vente, elle peut se rendre à pieds à son travail. Puis, les choses s'emballent à nouveau. Ce nouvel emploi accapare totalement la jeune femme :

« Je faisais tout : réception de la marchandise, la vente, préparation de sandwiches, des pains. Parce que c'était un terminal de cuisson, donc je le lamais, je le cuisais. En boulangerie, j'ai tout fait. On était deux mais je travaillais quasiment seule car on voyait que je m'en sortais. Je gérais la boutique. À la fin, on me laissait les clefs. Au bout de trois ans ou 4 ans, à un moment donné, le corps, il fatigue et mes problèmes de santé ont pris le dessus, dans le sens où j'ai fait un *burn-out*. »

Elle est prise en charge et à peine commence-t-elle à reprendre pied que son corps la lâche à nouveau. À la période de *burn-out* s'articule une lourde maladie qui handicape définitivement Patricia malgré plus d'un an de rééducation. Reconnue travailleur handicapé, elle s'oriente vers Cap Emploi. Après avoir discuté des projets professionnels envisageables, après avoir suivi une première formation, son conseiller lui propose de postuler à un Emploi d'avenir :

« Je ne savais pas ce qu'était un Emploi d'avenir. J'arrivais en fin de droits. J'avais de la chance, on m'avait donné un appartement et j'arrivais juste en fin de droits. Je me dis « mais dans quelle galère je suis encore en train de me mettre ? Je signe un bail et je sais que j'ai plus d'indemnités, je vais me retrouver au RSA. » Le RSA, je ne voulais pas. « Mais qu'est-ce que je vais faire ? » Cet appartement, je ne pouvais pas le refuser, c'était tout ce que je voulais. »

Patricia tente sa chance même si elle pense n'en avoir aucune. Mais ça marche, et alors que ses indemnités chômage touchent à leur fin en août, elle signe son nouveau contrat fin juillet. « *Je me suis dit « c'est bon, la vie commence à me sourire ».* *Emploi d'avenir ou pas, j'ai même pas cherché à savoir.* »

Se disant que trois années passent vite, Patricia s'investit rapidement dans la recherche de formations courtes puis commence à postuler à différents postes, parfois non loin de l'obtention d'un nouvel emploi. Elle avance en apprenant, en testant et peu à peu son projet, ses envies s'affinent. Dans le service où elle travaille, le soutien de l'équipe est une part non négligeable de cette avancée. Puis il y a la détermination de la jeune femme, détermination à obtenir enfin un peu de quiétude et de stabilité. Parce qu'en parallèle de ce dynamisme, il y aussi la peur qu'une fois le contrat terminé, elle retourne à sa situation antérieure, celle d'avant l'Emploi d'avenir. Pire encore, alors qu'elle sait de quoi elle est capable, qu'elle a éprouvé les apports personnels d'un emploi organisé dans de bonnes conditions, être au chômage résonnerait comme une violence :

« Moi ce qui me fait peur, c'est après ce contrat, si je trouve rien. Comment je vais réagir, comment je vais rebondir ? C'est comment je vais réagir, comment je vais faire, comment ça va se passer, ce qui va se passer, plein de questions. Et je me dis que je peux pas... Faut que je fasse en sorte de pas arriver à cette case-là. Donc il me reste un an et demi pour éviter toutes ces questions. » ■



Un accès aux droits, une confrontation aux devoirs

« J'ai grandi, j'ai pris ma place »
Léra

Le coût de l'indépendance : apprentissages et déconvenues

Avec l'accès à un emploi sur du temps long, un ensemble d'apprentissages se met en place : avoir des revenus stables et réguliers, payer des taxes, des charges, ne plus avoir les mêmes aides. Quand on demande à Léa ce que lui a apporté le contrat Emploi d'Avenir, elle répond avec humour, « *ça m'a apporté le fait de ne plus bénéficier d'aide.* » Si étrange que celui puisse paraître, entrer dans le schéma de l'emploi sur du moyen terme coûte à la personne concernée. En effet, quand les enquêtés se basent sur un calcul purement financier, rien ne leur laisse présager qu'ils y gagnent financièrement à moyen terme.

Par exemple, le contrat a permis à un nombre conséquent d'enquêtés d'accéder au logement en propre. Le revers de la médaille est que certains ont des dettes qui les rattrapent ou qui sont dues à leur nouvelle vie avec un appartement et un emploi.

Houriati doit s'acquitter de plus de 6000 euros d'amendes, accumulées pendant son adolescence, lorsqu'elle fraudait dans les transports en commun. Elle avait été contactée lors de sa formation rémunérée puis lors de son emploi dans un *fast-food* pour débiter le remboursement de sa dette. Au regard de ses faibles revenus d'alors, la procédure avait été abandonnée. Mais à présent, salariée au SMIC, son passé la rattrape :

« Je savais que ça allait me retomber dessus quand j'allais avoir mes premiers salaires. [...] Je m'étais préparée psychologiquement parce que c'est dur de recevoir sa paie et de se dire qu'on doit enlever tout ça. Mais c'est le prix à payer de mes conneries. C'était pas gratuit quand j'ai pris le train, donc... »
Hourati

La jeune femme ne se dérobe à aucune de ses obligations. Mais, par cette anecdote, elle rappelle une donnée importante à considérer : pour ceux qui ont eu des parcours cabossés, flirtant parfois avec l'illégalité, le retour à l'emploi, au logement, c'est aussi le temps des règlements de compte. C'est ce qui explique bien souvent les difficultés rencontrées alors que tout semble mis en place pour que la personne puisse prendre un nouveau départ. Celui-ci est possible, mais il demande une période de mise à plat du passé, ici financière, et bien souvent les mises à plat résonnent aussi comme des examens de conscience.

Concernant uniquement l'accès au logement, même s'il était souhaité par tous, il se révèle aussi plus complexe qu'il n'y paraît. D'une part, il engage les enquêtés à solder leurs loyers tous les mois, à prévoir le cas échéant les charges, à anticiper sur le coût des fluides. L'engagement pris auprès du bailleur se poursuivra une fois leur contrat terminé. Cet engagement est logique mais parfois peu mesuré lors de l'accession à un premier logement. Cela l'est d'autant moins après un long passage dans des institutions d'hébergement ou suite à des successions d'hébergement chez des tiers. L'apprentissage du maintien dans un logement se fait *in situ*, avec un droit à l'erreur qui peut coûter très cher.

Après avoir connu l'hébergement, Kelly a pu obtenir son premier logement en propre, en partie grâce au contrat. C'est un appartement économe comme le sont beaucoup de logements anciens et/ou à bas coût. Et depuis que Kelly a son appartement, elle a l'impression de dépenser beaucoup plus. Ce qui, dans les faits, est obligatoirement vrai. Quand elle liste l'ensemble de ses dépenses contraintes, qu'elle connaît parfaitement, son reste-pour-vivre est assez faible. Il l'est plus encore depuis qu'elle a contracté une dette auprès d'un fournisseur d'énergie :

« J'ai une facture de 1200 euros que je n'arrive pas à payer, je suis allée chez les assistantes sociales, je ne sais plus où aller, je suis fatiguée. J'ai fait ma demande de mutation. Soit disant la mutation faut attendre deux ans. [...] J'ai ma taxe d'habitation à 400 euros et quelques. Pour la payer, ça a été toute une histoire. On leur a



demandé une remise gracieuse à cause de ma dette EDF, ils n'ont pas voulu. Ils ont dit de payer les 400 en trois fois, j'y suis allée pour leur dire que je ne pouvais pas. »
Kelly

En dehors des situations particulièrement complexes d'endettement, l'indépendance financière et l'indépendance résidentielle obligent à rationaliser ses dépenses, notamment quand le salaire ne dépasse pas le SMIC :

« Après je vais être au chômage, je vais encore avoir la taxe d'habitation. Faut que j'arrive à mettre de côté. »
Kelly

Pour les enquêtés qui n'ont pas été familiarisés dans leur enfance ou lors de leur entrée dans la vie active à cet ensemble d'obligations, leur découverte peut être douloureuse, voire apparaître comme injuste :

« Ils nous envoient des taxes d'habitation à 900 euros, qu'on n'arrive pas à payer. Les aides, on n'a le droit à plus rien. Bon, la carte de bus, heureusement ils nous la payent. Personnellement je touche 1100 euros, j'ai 750 euros de loyer. Je rentrerais dans les clous pour bénéficier d'aide alimentaire. Ça ne le fait pas, on n'a pas droit, ils nous sucent tout. Ils nous demandent de payer des impôts, alors que c'est eux qui nous payent. On devrait avoir un contrat spécial, que ce soit reconnu auprès de la Caf ou d'autres organismes. [...] Avant les avis d'impôt, ils étaient à zéro. [...] Si dans trois ans on est au chômage, on va avoir quoi ? 700, 900 euros de chômage et ils vont nous envoyer les impôts sur ce qu'on avait touché avant. »
Cynthia

L'apprentissage se fait en direct, sans filet de sécurité pour des jeunes qui souhaitent, ou doivent, « se débrouiller seuls ». Cela explique aussi leur appréhension de l'après-contrat ; ils n'ont pas le droit de rater cette transition, elle peut les faire basculer dans une situation pire que celle connue avant l'Emploi d'Avenir :

« Ça va tomber tout en même temps puisque je termine en novembre. C'est pour ça que je ne peux pas me permettre de rien avoir derrière. Même le chômage, je ne veux pas. »
Calypso

Le contrat est aussi le temps d'un apprentissage du code du travail. Apparemment, il est très peu accompagné dans le dispositif ou peu entendu par les enquêtés. Ils ignorent ou découvrent en situation des règles qui sont connues de tous les salariés. Pour eux, peu au fait de la législation, certaines situations apparaissent injustes. C'est ce qui se produit lorsqu'ils tombent malades :

« La mairie vous m'avez enlevé 490 euros sur mon salaire (*elle le dit en parlant au dictaphone*). [...] On ne comprend pas pourquoi quand on est en arrêt maladie on perd autant. »
Kelly

La maladie est d'ailleurs une situation qui plonge les enquêtés dans l'embarras. Martin savait ce qu'il allait lui en coûter de tomber malade. Lorsqu'il se casse la mâchoire au sport, ses craintes se concrétisent :

« Moi j'ai été en arrêt maladie en plus. Voilà je suis grillé quoi. C'est pas que je suis grillé. Déjà qu'on est déjà limité au niveau financier, en arrêt maladie c'est compliqué. J'étais payé une partie par la sécu, je suis perdant par rapport à ce que j'aurais dû toucher. Alors déjà qu'au niveau financier ici, en un mois ça passe ric-rac, alors en arrêt maladie... C'est compliqué. Je savais qu'il ne fallait pas être en arrêt. Mais pas de chance. »
Martin

Au-delà de la situation spécifique de la maladie, de nombreux enquêtés font montre d'une méconnaissance des droits et devoirs du salarié :

« Quand tu travailles pour la fonction publique, tu ne cotises pas pour le chômage. [...] Moi déjà mon contrat je voulais le casser, mais on m'a dit que je n'aurais droit à rien. [...] C'est mon tuteur qui m'a dit qu'on ne cotisait pas pour le chômage. [...] Je vais être au chômage, je ne sais pas combien je vais toucher. »
Kelly



Ou encore pour Hourciati qui commence à peine à s'enquérir des modalités de rupture de contrat afin de postuler à d'autres emplois et qui, ne sachant pas ce qu'il allait lui en « coûter » d'être enceinte, a reporté son projet d'enfant.



Léa

Travailler pour la mairie de Villeurbanne, ce n'est pas nouveau pour Léa. Bien avant de débiter son contrat en Emploi d'Avenir, elle y effectue une succession de CDD. En tant que contractuelle, ses missions changent régulièrement au gré de ses contrats courts, bien souvent à peine plus d'un mois. Elle apprend au cours d'une de ses missions qu'un Emploi d'Avenir va être embauché. Elle s'inscrit à la Mission Locale pour pouvoir y prétendre et la voici, pratiquement au même poste, mais avec un nouveau statut. Obtenir un contrat de trois ans est alors une aubaine, même si le statut du contrat la laisse songeuse.

Bien avant d'en arriver là, Léa a déjà un parcours parsemé d'emplois précaires et ce alors qu'elle est encore en étude :

« J'ai passé un BEP carrière sanitaire et sociale. Après j'ai enchaîné sur un bac ST2S, dans la santé et le social pareil. Pendant mon bac, je suis partie de chez moi, j'ai pris mon appart. Du coup, je passais mon bac, je travaillais la nuit. »

Pour passer ce BEP, la jeune femme doit intégrer une école privée. C'est sa grand-mère qui lui finance. Puis une fois ses diplômes acquis, elle continue à occuper son poste de nuit. C'est dans une maison de retraite ce qui répond plus ou moins à son projet professionnel. Léa veut être infirmière. Plus exactement, elle précise qu'elle voulait l'être. Elle a passé deux fois le concours, a été prise deux fois à l'écrit mais a raté l'oral à deux reprises aussi. Démotivée, elle met son projet entre parenthèses et poursuit son travail en maison de retraite, cette fois plutôt le jour et parfois la nuit.

Être aujourd'hui en poste pendant trois ans lui apporte un peu de stabilité. Elle a pu passer son permis et veut acheter une voiture en prenant un crédit sur trois ans. Pourtant, sur du long terme, rien n'est encore envisageable pour elle, « *on est nous-mêmes dans la précarité.* » Depuis le poste qu'elle occupe, elle a largement le loisir de voir que l'épilogue d'un contrat aidé n'est pas toujours heureux ; « *il y en a qui étaient en contrat aidé et qui se retrouvent aujourd'hui devant nous. C'est vraiment un miroir.* »

Prise au quotidien dans ce poste exigeant, Léa se sent quelque peu démunie pour envisager la suite de son parcours professionnel. Si elle concède que l'Emploi d'Avenir est « *une belle expérience, surtout à notre âge* », elle s'étonne qu'on ne lui donne pas les clés pour la faire fructifier et ce, ni du côté de la mairie, ni du côté de la Mission Locale :

« À la limite qu'il (*le conseiller Mission Locale*) me convoque pas souvent ça ne me dérange pas. Mais des fois quand je demande des conseils ou que je pose des questions à ma responsable et qu'elle ne sait pas, elle me dit « ben voyez avec votre conseiller. Il a plein de bonnes idées. » Ils pensent qu'on a des rapports réguliers, alors que pas du tout en fait. Peut-être que c'est la mairie, ou les personnes de la DRH qui leur ont dit qu'on avait un suivi régulier, je ne sais pas, alors que pas du tout. »

En fait, elle ne contacte son conseiller qu'en amont des bilans, hormis une fois, quand elle a demandé un rendez-vous « *pour avoir des conseils sur ce que je voulais faire plus tard, et honnêtement, ça m'a pas trop servi. Après j'ai l'impression que les conseillers, quand on se débrouille par soi-même, ils ne sont pas trop à cheval sur nous.* » Ce suivi en pointillé, elle l'éprouve aussi à chaque bilan, s'étonnant, mi-amusée, que « son » conseiller lui demande si elle est bien « *Madame Untel* ». Au final, Léa et son conseiller Mission Locale ne se connaissent pas. Elle doit élaborer son projet en étant relativement esseulée ce qui la désole d'autant plus qu'elle sait que c'est maintenant qu'elle pourrait saisir un ensemble d'opportunités :

« C'est vrai que y'a plein de choses (*à envisager pour l'avenir*). Mais moi c'est ce que j'attends un peu de mon référent. Après si on passe le concours, bon moi j'ai tenté, mais je l'ai pas eu, je l'ai raté à 0,5 point. Mais bon, c'est toujours pareil, après faut faire deux ans d'étude, on va vivre de quoi ? » ■



Les impacts sur la vie personnelle

Passer le permis, économiser, changer de statut administratif, décohabiter, acheter une voiture, s'installer en couple, faire des projets de vie... Cet inventaire à la Prévert liste quelques-unes des retombées du contrat Emploi d'Avenir dans la vie personnelle des enquêtés :

« Le fait que ce soit trois ans d'un coup, ça permet plein de choses : de se prendre un appartement, de se payer le permis sur plusieurs échéances. On peut se permettre du coup. Puis au niveau de l'expérience, trois ans, c'est pas rien. » Calypso

Et même ceux pour lesquels le contrat ne se déroule pas au mieux en perçoivent des retombées qui ne sont pas celles que l'on peut imaginer d'un point de vue extérieur. Par exemple, Pierre a « encore » un espoir au regard de la faible plus-value que lui apporte le contrat :

« J'ai encore cet espoir qu'à la fin de mon contrat, que j'aille voir ma chef et qu'elle me dise « ah au fait, tu ne voudrais ne pas une petite lettre de recommandation ? ». J'ai encore cet espoir. » Pierre

Mélissa synthétise à elle seule une grande partie des possibles qui s'offrent aux enquêtés par l'entremise du contrat de trois ans. Elle a passé son permis, a acheté un véhicule d'occasion, a entamé une formation, économise et surtout :

« Je peux aider ma mère [...] Elle travaille mais bon payer les factures, le loyer. » Mélissa

Plusieurs des enquêtés sont soutiens de famille au regard des ressources trop faibles de leur proches. Dans ces situations, les transferts d'argent ne sont pas forcément unilatéraux. Les enquêtés peuvent aussi parfois compter financièrement (et/ou matériellement) sur leurs proches bien que l'inverse se produise tout aussi fréquemment :

« Déjà quand je vivais chez elle, je lui donnais beaucoup plus (*à sa mère*), mais même maintenant, même quand j'ai des mois difficile, y'a toujours pour ma mère, ça c'est obligé. Mon père, je lui donne pas forcément. S'il demande et qu'il en a besoin, oui. Mais je me dis que je ne suis pas dans l'obligation parce que c'est pas lui qui m'a donné un toit et à manger. [...] Ma mère, le toit et à manger, c'était déjà beaucoup pour elle. Elle n'allait pas me donner autre chose derrière. Quand même une fois elle a pris l'initiative de me payer le CAP par correspondance, que je n'ai même pas fait... Donc là, je l'ai mise dans la galère pour rien. [...] Je me sens aussi coupable aujourd'hui je pense. Elle a payé cette formation que je n'ai jamais faite. Elle paie le nécessaire pour vivre. Là, elle l'avait vraiment fait pour moi parce qu'elle avait peur pour mon avenir. » Houriat

L'exemple du soutien de famille rappelle à quel point les jeunes enquêtés ont un sens de la responsabilité et du devoir moral. Il rappelle aussi les nœuds dans lesquels sont pris ces jeunes gens, à la fois en quête d'indépendance, en souci de construire leur vie et embarqués dans des engagements familiaux proches de la survie.

Cela rejoint le paysage évoqué au tout début du document, lorsqu'était rappelée l'ambivalence du contrat Emploi d'avenir. C'est la même ambivalence qui préside à leurs existences : ils sont toujours dans un entre-deux très fragile, entre soutien et dépendance, entre travail et précarité, entre anticipation et projection, entre espoir et résignation.

En somme, s'il y a autant de projets possibles grâce au contrat, ils ne le sont que sur du moyen terme. Ils peuvent, à plus longue échéance, mettre les enquêtés en difficulté si des solutions d'emploi suite au contrat ne se présentent pas. Comme dit précédemment, avoir accédé au logement en propre est tout aussi émancipateur que piégeux :

« Depuis que je suis en appartement, ça m'a mis dans l'embarras. » Kelly

La plupart des enquêtés rappellent qu'à présent, ils ne peuvent plus se permettre d'obtenir un salaire moindre au risque de ne plus pouvoir payer leur loyer :

« C'est compliqué à assumer d'être en logement et de suivre une formation dans laquelle on n'aura pas le SMIC. » Martin

« Je suis partie de la maison, j'ai pris mon appartement toute seule, donc il faut que j'assure. [...] Je me demande si je vais postuler ici en tant qu'agent et laisser tomber le CAP. [...] Ça y est c'est terminé, je ne peux pas revenir en arrière (*la vie qu'elle avait avant le contrat*). [...] C'est difficile la fin, trois ans, ça rassure. Je travaille le mois prochain, l'année prochaine où je vais travailler ? C'est un salaire suffisant, vous l'avez tous les mois, vous êtes sûr. Y'a des factures qu'il faut payer. » Léra



Conclusion

Au terme de ce travail d'entretiens, il est possible d'identifier trois situations typiques rencontrées par les enquêtés. À noter que cette mise en ordre schématique doit être fortement nuancée et que les porosités, hybridations entre les situations typiques ainsi construites concernent tous les enquêtés rencontrés. Ainsi, le contrat Emploi d'Avenir peut être envisagé soit comme un tremplin, soit comme une transition, soit comme une mise en attente :

- un tremplin
 - ➔ Le contrat est cohérent avec le parcours de la personne. Il répond à un besoin identifié en amont ou qui l'est en tout début de contrat. La voie à suivre semble toute tracée avec des démarches assez balisées à accomplir pour y parvenir. Les enquêtés savent ce qu'ils obtiendront au terme du contrat, ils en voient la fin comme étant le début de nouvelles possibilités.
- une transition
 - ➔ Le contrat intervient dans un parcours qui semble mis entre parenthèses, voire un parcours marginalisé. Le contrat opère alors comme une forme de transition permettant de débloquer une situation, de poser des bases permettant de reprendre pied. Pour autant, au terme du contrat, rien ne se dessine encore concrètement même si des acquis apparaissent.
- une mise en attente
 - ➔ Le contrat apparaît comme un nouveau CDD dans un parcours jalonné d'emplois précaires. Il assure une stabilité pendant plusieurs années mais n'apporte pas de stabilité ni de certitude au-delà. Les enquêtés se sentent mis en attente dans ce laps de temps ne sachant pas à quel point ils peuvent s'engager dans les autres domaines de leur existence (logement, famille, etc.).

Les situations typiques sont des situations brossées à grands traits, grands traits dont les lignes ont été dessinées par les expériences vécues par les personnes. En quelque sorte, rares sont les enquêtés qui peuvent totalement être confondus avec un de ces profils.

Ces trois situations typiques sont à mettre en lien avec le projet professionnel qui naît avant, pendant le contrat et qui a des impacts sur l'obtention d'un emploi/formation par la suite. Par contre, hormis pour les enquêtés qui sont dans le secteur de la petite enfance et envisagent d'obtenir un CAP, il y a une forte crainte de « repartir à zéro » une fois le contrat terminé : ceci est d'autant plus craint que les enquêtés se sont adaptés à un nouveau mode de vie, qu'ils ont pris de nouvelles habitudes et de nouveaux engagements.

Quoiqu'il en soit, le contrat est une situation spécifique dans leur parcours, une sorte d'entre-deux qui induit des bouleversements dans le quotidien de tous.

Pour cette raison, au-delà des éléments évoqués dans le document, on peut souligner quelques-uns des points d'attention rappelés par l'expérience des enquêtés afin de favoriser l'apparition de perturbations positives dans le parcours de chacun :



→ **Faire entrer en cohérence les différents modes d'accompagnement**

Cela a été abordé dans le document, l'accompagnement, ou plutôt les accompagnements, sont un des apports essentiels du dispositif. Plusieurs accompagnements ont d'ailleurs été mobilisés au cours des contrats des enquêtés : principalement la Mission Locale et le tutorat.

Or, ces accompagnements sont assez peu coordonnés et ne permettent pas aux enquêtés les plus en difficulté ou les plus perdus au regard de leur projet professionnel de faire fructifier pleinement leur expérience en contrat Emploi d'Avenir.

À noter que l'accompagnement doit de plus considérer le projet professionnel mais aussi ses implications, intrications avec le(s) projet(s) personnel(s) des enquêtés. Ceux-ci ont intégré les attentes formulées par les institutions, par le monde professionnel et par leurs familles et entourages sociaux. Ils tentent de faire la synthèse entre toutes ces attentes, parfois contradictoires, en essayant de ne pas perdre de vue leurs propres individualités et projet de vie.

En sus, d'autres formes d'accompagnement peuvent-elles être mobilisées ? Multiplier les accompagnements n'est pas la panacée, cela peut même porter plus encore à confusion. Cependant, des enquêtés témoignent d'un fort sentiment d'isolement et du besoin de regroupement avec les autres Emplois d'Avenir pour faire émulation et ouvrir des perspectives :

« Il n'y avait personne avec qui je pouvais en parler, puisque moi, en tout cas c'est comme ça que je l'ai vécu, peut-être pas eux, je me suis senti catalogué comme le... le gogol un peu qu'on a pris en contrat et qu'on garde. » Pierre

→ **Considérer de nouveaux modes d'apprentissage et de valorisation de l'expérience**

On l'a vu, le rapport à la formation, à l'institution scolaire en général, sont conflictuels et sources de tensions. Pour autant, les enquêtés montrent de grandes capacités d'adaptation et d'apprentissage. Or, ces capacités s'accordent mal avec les canaux usuels de la formation. Comment amener les enquêtés à valider du côté de la formation des compétences, connaissances acquises par l'emploi ?

Il est possible que l'étayage proposé par les accompagnements puisse être doublé, complété, par l'étayage collectif. Les enquêtés ont besoin de faire le point entre eux afin de voir ce qu'ils ont acquis et d'apprécier leur progression respective, et ce avec l'appui des accompagnants.

Cela donnerait la possibilité de voir qu'ils peuvent s'extraire (ou qu'ils sont sur le chemin pour) du cercle tel que défini par certains des enquêtés lors des entretiens : Pôle Emploi, emploi aidé, formation, Pôle Emploi, emploi aidé, et ainsi de suite.

Cette reprise collective, doublée d'un suivi individuel (l'un alimentant l'autre) pourrait aussi prendre en compte les apports fournis par les jeunes en termes de services publics apportés à la Ville. En somme, il s'agirait de valider en individuel et en collectif les apports au niveau individuel, au niveau de l'ensemble des Emplois d'Avenir mais aussi de la collectivité.

À la croisée de l'accompagnement et de la valorisation de l'expérience, des partenariats ou *a minima* une rencontre collective avec des entreprises et associations qui exercent sur le territoire pourrait être pensée en cours et en fin de contrat afin que chacun, jeunes et hypothétiques employeurs, se rende compte du potentiel développé par les jeunes au fil de leur contrat. Pour des jeunes qui ne savent que difficilement se mettre en valeur, que soit mobilisé le maillage entrepreneurial sur le territoire est une opportunité d'envisager l'avenir. Qu'il s'agisse de créer du réseau, de voir comment valoriser ses compétences, ou d'avoir un aperçu des possibilités d'emplois sur le territoire à moyen ou long terme, ce type d'échange peut participer à intégrer la temporalité du contrat dans un projet professionnel et personnel à long terme.



→ **Prendre en compte les acquis silencieux de l'expérience**

Enfin, le parti-pris d'une évaluation principalement qualitative du dispositif Emploi d'Avenir a considéré dès sa mise en place qu'un certain nombre d'effets du dispositif ne pouvaient être objectivés, quantifiés de manière globale et chiffrée. Les apports du dispositif sont fins, parfois quasi-imperceptibles tant ils sont intégrés dans le processus d'évolution des jeunes en contrat et inscrits dans un temps long dépassant le cadre du contrat de trois ans.

C'est ce que s'efforce de rappeler le travail présenté ici en s'approchant au plus près de l'expérience vécue par les enquêtés. Ce faisant, si les limites du contrat sont clairement mises en lumière, tous ces apports ne peuvent pas l'être. Si les apports immédiats ou envisageables par les jeunes sont rappelés dans le document, d'autres apports demeurent silencieux ; soit ils ne sont pas perçus, dicibles, soit ils ne sont pas encore advenus. Surtout, ces apports se jouent en partie dans l'intimité de chacun des enquêtés, dans un rapport de soi à soi. S'ils ne peuvent pas être étalés au grand jour, objectivés, pour sûr qu'il faut tout de même entendre que ce contrat participe à révéler des potentialités, remettre en question et, parfois, à proposer un nouveau départ, moyennant un ensemble de conditions distillées au fil du document :

« J'adore aussi que dans mon travail on se doute pas du tout de mon passé. Ça veut dire que le travail en moi que j'ai fait, il a bien marché. Vous parlez à quelqu'un de mon travail, il se doute pas que j'ai déjà eu des problèmes avec la police. Et ça, vous ne savez même pas à quel point j'adore. Ma mère elle est fière. Ça se voit ni sur mon visage, ni sur mon physique, j'adore. Ça veut dire que c'est oubliable en fait. Si j'arrive à ne pas le montrer à l'extérieur et que moi j'arrive à ne plus y penser, j'arriverai à laisser ça derrière moi un jour. Parce que je vous cache pas que parfois, quand j'ai un coup dur, je me renferme et voilà. Je me dis, un jour, je pourrais tout oublier. » Hourati

Éditeur :

LA MISSION REGIONALE D'INFORMATION SUR L'EXCLUSION
ASSOCIATION LOI 1901
14 RUE PASSET – 69007 LYON

Directeurs de la publication :

ANNAÏG ABJEAN, DIRECTRICE, MRIE

Étude réalisée et coordonnée par :

ÉLODIE JOUVE, CHARGÉE DE MISSION, MRIE

Avec la collaboration et le soutien financier de la ville de Villeurbanne



CONCEPTION GRAPHIQUE : NICOLE AYED, MRIE
DATE DE PARUTION : JUILLET 2017



mr*i*e
Mission Régionale Rhône-Alpes
d'Information sur l'Exclusion

ville de vi||eurbanne